



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique



Université Saad Dahleb Blida
Faculté des sciences de l'ingénieur
Institut d'architecture et d'urbanisme

Mémoire de master

Option:

Architecture en Zones Urbaines Littorales (A.Z.U.L)

**Thème : valorisation pour une meilleure attractivité
de la ville Tipasa**

Projet : Centre de Thalassothérapie

Réalisé par:

- Maazi Asma
- Chemchat Sihem

Porteur du Master:

- Mr. ICHEBOUBENE. Y.

Encadré par:

- Mr. Abbas
- Mme Benalioued
- Mr Debez

REMERCIEMENTS

Nous remercions avant tout Dieu le Tout-puissant qui nous a donné la force, le courage et la volonté pour réaliser ce travail.

Nous tenons à remercier particulièrement nos encadreurs d'atelier Mr Abbas pour toute l'attention la sollicitude et la patience, ainsi que Mme Benalioued pour ses précieux conseils.

Nous remercions également les membres du jury d'avoir accepté l'évaluation de notre travail.

Un grand merci également à toute personne qui nous a aidé de près ou de loin à accomplir ce travail.

Nos profonds remerciements à tous les membres de nos deux familles pour leur présence, préoccupation, soutien, encouragement, et patience durant tout notre cursus.

Et à tous ceux qui vont nous honorer par leur présence et qui vont enrichir ce travail par leurs jugements.

Dédicace

C'est avec un énorme plaisir et une immense joie, que je dédie ce travail à mes très chers parents qui m'ont toujours soutenu et encouragé et pour la force qu'ils m'ont donné durant toutes ces années d'études, que dieu puissant prolonge leurs vies, et qu'il m'aide à rendre leur bien.

Je dédie ce travail à :

Mes chers frères :M'hamed Abd El Raouf Abd El Ouadoud .

Ma chère sœur : Hasna et son marié Mohamed.

A mes chères amies : Sabrina Batoul Imene

A mes collègues d'atelier groupe 2

A tous mes camarades de l'option A.Z.U.L

Dédicace spéciale à mon encadreur Mr Abbas .

A ma chère binôme **Sihem**.

Et à vous prochains architectes

ASMA

Dédicace

C'est avec un énorme plaisir et une immense joie, que je dédie ce travail à mes très chers parents qui m'ont toujours soutenu et encouragé et pour la force qu'ils m'ont donné durant toutes ces années d'études, que dieu puissant prolonge leurs vies, et qu'il m'aide à rendre leur bien.

Je dédie ce travail à :

Mes chers oncles : Omar et Kader

Mes chers frères : Youcef et Mouhamed .

Ma chère sœur : Nessrine et Manel

A mes chères amies : Yasmine Asma Nessrine Ferial

A mes collègues d'atelier groupe 2

A tous mes camarades de l'option A.Z.U.L

Dédicace spéciale à mon encadreur Mr Abbas .

A ma chère binôme **Asma**.

Et à vous prochains architectes

SIHEM

Sommaire

I - PHASE INTRODUCTIVE

INTRODUCTION	1
I.1 - Aperçu général sur le littoral.....	2
I.2 - Présentation de l'option.....	3
I.3 - Choix et motivation de l'option.....	3
I.4 - Les objectifs.....	4

II - ETAT DES CONNAISSANCE

II.1 - Présentation du littoral.....	6
II.2 - Présentation de la ville littorale	6
II.2.1 - Connaissance de la ville littorale en général.....	6
II.2.2 - Les différents types de côtes.....	6
II.3 - Les particularités de la ville littorale.....	8
II.3.1 - Sur le plan urbanistique.....	8
II.3.1.1 - Par taille.....	8
II.3.1.2 - Développement parallèle à la mer.....	8
II.3.1.3 - Développement perpendiculaire à la mer.....	8
II.3.1.4 - Développement dans deux sens.....	9
II.3.1.5 - L'aménagement des percées.....	9
II.3.1.6 - Les espaces urbains dans les villes littorales	9
II.3.1.7 - Par activité.....	10
II.3.1.7.1 - Les principales activités des villes littorales.....	10
II.3.2 - Sur le plan Architectural.....	12
II.3.2.1 - La forme et la volumétrie des bâtiments du type balnéaire.....	12
II.3.2.2 - Orientation et façades.....	12
II.3.2.3 - Implantation des constructions.....	13
II.3.2.4 - Les ouvertures	13
II.3.2.5 - Matériaux et couleurs.....	13
II.3.2.6 - Les espaces de transition.....	14
II.3.3 - Sur le plan naturel.....	16
II.3.3.1 - Le climat.....	16
II.3.3.2 - Les changements climatiques.....	16
II.3.3.3 - Relation entre le climat et la conception architecturale.....	17
II.3.4 - Sur le plan socioculturel	17
II.4 - Les particularités de la ville littorale Algérienne.....	18
II.4.1 - Sur le plan urbanistique.....	18
II.4.1.1 - Le Littoral Algérien.....	18
II.4.1.2 - Présentation de la ville littorale Algérienne.....	18
II.4.2 - Sur le plan Architectural.....	20
II.4.3.1 - Instruments d'urbanisme liés au littoral.....	21
II.4.3 - Lois et réglementations des villes littorales algériennes.....	22
CONCLUSION	22

III - THEMATIQUE SPECIFIQUE

III.1 – Tourisme	23
- Introduction.....	23

III.1. Notion de tourisme	23
III.2 –Forme et types de tourisme	23
2.1-Tourisme d’agrément et de loisir.....	24
2.2-Tourisme d’affaire.....	24
2.3 Tourisme culturel et religieux.....	24
2.4-Tourisme sportif.....	24
2.5-Tourisme naturel.....	24
2.6- Tourisme de santé	25
III.3 – les impacts de tourisme	25
a) Les impacts socioculturels de tourisme.....	26
b) Les impacts économiques de tourisme.....	26
III. 4 – les facteurs influents sur le tourisme.....	26
III. 5-l’mpact du tourisme	26
III.6 –Tourisme et santé.....	27
III.6.-6 La thalassothérapie.....	27
6.2.La thalassothérapie à travers les âges	28
III.6.3.Les principaux composants d’un centre de thalassothérapie.....	29
III.6.4.Les principaux facteurs thérapeutique	30
III.6.5.Les techniques utilisées thalassothérapie.....	30
III.6.6.Analyse d’exemple	32
1- Centre de thalassothérapie de sidi fredj en Algérie	32
2- Thalassa sofitel en France	42

IV-Cas d’étude

IV-1.TIPASA.....	46
A)Présentation de la ville de Tipasa.....	46
1.1 Sur le plan géographique.....	46
• Situation local.....	46
• Accessibilité.....	47
• Délimitation de la ville.....	47
• Mobilité	48
1.2. Sur le plan naturel	49
1) Les vents dominants	49
2) L’humidité.....	49
3) Relief	49
4) Les risques naturels.....	49
3. Sur le plan économie	50
a. Agriculture.....	50
b. Le tourisme	50
c. La pêche.....	51

d. l'artisanat.....	51
4. Sur le plan social	51
5. Sur le plan architectural et urbanistique.....	51
5.1 Période phénicien.....	52
5.2 Période Romaine.....	52
5.3 Période colonial	54
5.4 Période post colonial (actuel)	56
5.5 Synthèse	57
IV.2. Constat	58
2.1 Sur le plan urbanistique et architectural	59
2.2 Sur le plan naturel et historique	60
2.3 Sur le plan réglementaire	62
Conclusion	63

BIBLIOGRAPHIE:

Ouvrage:

Livre :

- Les principes de l'aménagement du littoral-DAUPHINÉ André-2005
- Plan local d'urbanisme de Nice –ville verte de la méditerranée- décembre 2010
- Analyse urbaine –Philippe panerai – édition Berzekh –novembre 2009

Site internet et publication en ligne:

-Éléments architecturaux : balcons et loggias, Cahier de Recommandations Pour un aménagement durable Octobre 2009.

-Érosion du littoral, https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89rosion_du_littoral consultée le 7 janvier 2016.

-La ville de Tipasa, <https://paradu6.files.wordpress.com/2013/11/la-ville-de-Tipasa.pdf>, consultée le 29 avril 2016.

-Le climat, <http://pm22100.net/pages/enercoop/C/climat.html>, consultée le 7 janvier 2016.

-Le littoral, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Littoral>, consultée le 24 janvier 2015.

-Les devantures commerciales en centre ancien, UDAP, <http://www.mairie-belleville.fr/cities/200/documents/bbf6jt5id0zt6j.pdf>, consultée le 6 décembre 2015.

Les différentes types de côtes,

<http://hmf.enseiht.fr/travaux/CD0001/travaux/optsee/hym/16/classification/pa01.htm>, consultée le 1 février 2016.

-Les tsunamis, https://www.notre-planete.info/terre/risques_naturels/tsunamis.php, consultée le 8 janvier 2016.

-Lumière naturelle, <http://www.gif-lumiere.com/lumiere/architecture.php>, consultée le 18 mars 2016.

-Programme d'Aménagement Côtier (PAC) "Zone côtière algéroise", Activité: Protection des sites sensibles naturels marins du secteur Cap Djinet au Mont Chenoua, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement mars 2005.

-Saint Nazaire, la prise en compte du patrimoine du PLU, l'architecture balnéaire, 2007.

-Submersion marine, https://fr.wikipedia.org/wiki/Submersion_marine, consultée le 8 janvier 2016.

Documents officiels:

Pdau : révision PDAU Tipaza- règlement d'urbanisme -édition finale 2007

SNAT: document de schéma national d'aménagement territoire

-SDAT: document de schéma directeur d'aménagement touristique

OMT: organisation mondiale de tourisme

Revue :

- Vie des villes, architecture urbanisme et société
- AA- Architecture d'aujourd'hui n°325.1999.
- LECLERC. « Dans la Revue archéologique-VII, p. 553. 1995
- Revue « méditerranée » N°111, 2008

Les thèses:

- Aménagement des façades maritimes promotion 2015 /2016
- - Pour une meilleure mise en tourisme de la ville de Tipase. Promotion 2010/2011 (La récupération du front de mer de la ville de Tipasa).

- Pour une meilleure mise en tourisme de la ville de Bejaia. Promotion 2011/2012 (Aménagement de l'ex zone industrielle).

- Pour une meilleure mise en tourisme de la ville de Tipase. Promotion 2011/2012 (récupération et mise en valeur du front de mer de la ville de Tipasa).

Introduction:

Les zones littorales sont des espaces particulièrement attractifs pour les hommes et propices à leurs activités. Au cœur des grands flux d'hommes, de capitaux et de marchandises, les littoraux ont été de plus en plus aménagés. Le processus de littoralisation (glissement des populations et des activités vers les littoraux) s'est accentué au XX^e siècle avec l'augmentation et la mondialisation des échanges internationaux.

Ce sont donc des espaces convoités, mais aussi des espaces fragiles et limités. La concentration et la concurrence des activités humaines ont provoqué des dégradations sur les écosystèmes littoraux. Tout l'enjeu d'un développement durable de ces zones consiste à préserver les espaces naturels remarquables sans freiner le développement des activités humaines.



ITALIE



DUBAI

I.1- Présentation de l'option:

L'option A.Z.U.L (Architecture en Zone Urbaine Littorale) s'intéresse aux rapports « Site Projet ».

En effet, notre objectif est d'arriver à identifier les indicateurs qui ont marqué la production architecturale et urbanistique en zones urbaines littorales, à travers leur développement en matière d'organisation et de production du paysage bâti.

L'intervention en front de mer doit tenir compte de la présence de la mer qui doit avoir une relation physique avec le projet réalisé.



Fig 1: Cap tawn (Afrique du sud)
Source: <http://www.tuxboard.com/>

I.2 - Choix et motivation de l'option:

Notre choix de travailler en zones urbaines littorales est motivé par les particularités si significatives qui distinguent ces zones des autres.

L'Algérie possède une cote de 1200 km, avec le climat, la géographie et la situation qui ouvre sur le bassin méditerranéen, ce qui favorise l'urbanisation dans cette zone, pas seulement aujourd'hui, mais à travers les siècles.

Aujourd'hui, 65% de la population est concentré au nord, L'urbanisation du littoral doit susciter beaucoup de questions à travers des différentes problématiques.

Cela nous pousse à étudier cette option pour parvenir à évoluer la situation littorale et plus



Fig 2: Jijel (Ville littorale Algérienne)
Source: www.algerie-monde.com

I.3 - Les objectifs :

Notre objectif est d'identifier ces particularités en suivant l'évolution des villes littorales quelques soient leurs importance: petites, moyennes ou grandes.

Tout ça pour mieux comprendre les problèmes que vivent aujourd'hui ces villes pour pouvoir intervenir d'une manière logique et légale et surtout esthétique.

En arrivant à travers cette étude à trouver une méthodologie d'aménagement du littoral dans une démarche de développement durable qui se traduit:

- Récupérer le front de mer.
- Maîtriser le rapport ville/mer.
- Une meilleure adaptation et intégration aux particularités des sites littoraux.
- Une nouvelle attractivité de la Ville.
- Reconquête de la façade maritime.
- Améliorer la qualité architecturale et urbanistique en milieu littoral.
- Une protection et une mise en valeur de manière judicieuse pour un développement durable des potentialités de nos espaces littoraux.
- Etablir un équilibre entre les objectifs de protection et les nécessités du développement en général (économique, touristique, urbain... etc.).



Fig 3: La baie de Rio de Janeiro
www.google/images.com



Fig 4: La ville d'Italie (Positano)
www.google/images.com

I.4-DES EXEMPLES DEVELOPPES EN ATTELIER AZUL :

1) La récupération du front de mer de la ville de Tipaza

Promotion 2010/2011 par les étudiants : -ABDALLAH Salim

-DIRAHOUI Med Adlene

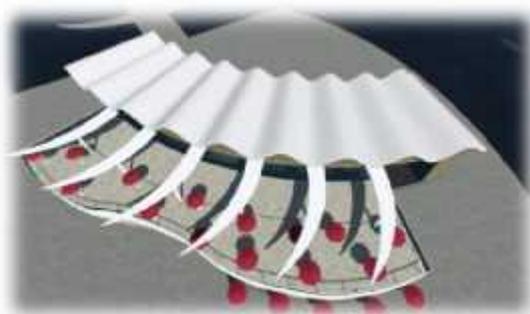


2)Aménagement de la partie Ouest du front de mer de la ville

de Tipaza. Promotion 2013/2014 par les Etudiants • Chiboub Achour

• Mahdjoub Zohra

• Benzahra kaouther



Bref aperçu sur les différents chapitres :

- ❖ **État des connaissances** : nous parait nécessaire et utile afin de mieux faire connaître la Ville littorale en général, et la Ville littorale algérienne en particulier. ensuite la thématique spécifique de notre thème de recherche
- ❖ **Ainsi** le cas d'étude qui nous parait les connaissances sur la ville de Tipaza, particulièrement sur le plan architectural et urbanistique qui nous permettra de sortir avec un constat.
- ❖ **Et pour terminer**, et en réponse à ce constat établi, nous passerons à la partie intervention qui se
- ❖ présente comme suit : Un plan d'Action ; Un schéma de principe d'aménagement ; Un plan d'aménagement pensé selon le schéma de principe d'aménagement. Et en dernier, la simulation des projets.

Fig5 : Aménagement du front de mer de Sidi M'Hamed (Oran).Source : www.google.com



II.1 - Présentation du littoral:

Le littoral est la bande de terre constituant la zone comprise entre une étendue maritime et la terre ferme, le continent, ou l'arrière-pays. Selon les échelles retenues, le littoral peut s'étendre de quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres.

Il est typiquement constitué de l'étage infralittoral, l'estran et l'étage supra littoral. Espace limité, convoité, attractif, propices aux différents, il accueille actuellement la majorité de l'humanité, nombre d'agglomérations et de nombreuses activités. On parle alors de littoralisation.

Une partie importante du littoral est considérée comme zones humides.



Fig 1: Le Port Olympique de Barcelone, Espagne
Source: <http://www.europetroteur.com/>

II.2 - Présentation de la ville littorale:

II.2.1 - Connaissance de la ville littorale en général:

La ville littorale est un espace limité, convoité, attractif, propices aux différents flux (échanges commerciaux, déplacements...), elle occupe aujourd'hui une place particulière dans l'histoire de l'urbanisme, de fait de sa position stratégique et de son élément attractif qui est la mer, et cela se traduit par une diversité du développement du tissu urbain ce qui nous donne de différents aménagements et organisations des villes littorales.



Fig 2: Le Port d'Oran
Source : Prise par le groupe

II.2.2 Les différents types de côtes:

La classification basée sur la taille des matériaux la composant est souvent utilisé pour sa simplicité et distingue:

a) Les côtes rocheuses et à falaises:

Elles sont généralement hautes et escarpées sans véritable plage. Les matériaux peuvent être durs ou meubles et d'origines diverses : granite, basalte, argile. Souvent, à la base de la falaise se trouve un banc rocheux plat et érodé qui peut être nu. Ces deux derniers types de côtes représentent 75 à 85 % des littoraux.



Fig 3: Une côte à falaise
Source: <http://footage.framepool.com/>

b) Les côtes boueuses:

Elles sont composées de sédiments inorganiques de taille moyenne. Ces sédiments proviennent de l'érosion des continents et aussi des falaises et des volcanismes, il se forme par dépôts là où l'accrétion de la boue est temporairement arrêtée. Des conditions de faible érosion sont favorables.

Elles se caractérisent par des pentes douces, des eaux brunes, et l'absence de déferlement.

Ce type de littoral se rencontre en Asie : Chine, Inde, Thaïlande, Malaisie, Corée et se trouve sur environ 5 à 10% des littoraux.



Fig 4: Une côte boueuses
Source: <http://www.sur-la-plage.com/>

c) Les côtes à graviers et galets:

Ces côtes se caractérisent par des débris grossiers compris entre 2 et 256 millimètres de diamètre. Elles sont généralement escarpées, irrégulières et abruptes. Elles sont fréquentes aux moyennes et hautes latitudes autrefois glaciaires : Nord de l'Europe de l'Ouest, côte Est de l'Amérique du Nord, ainsi que les littoraux les plus au Nord du Pacifique.

On les trouve aussi près des falaises les moins solides et le long des côtes à activité tectonique où les forts courants transportent des matériaux grossiers sur le littoral.



Fig 5: Une côte à graviers
Source: <http://www.vacances-en-grece.fr/>

d) Les côtes sableuses:

Ce sont des zones de dépôts dus à l'action des vagues dont les grains sont compris entre 0.063 et 2 millimètres. En général les côtes sableuses sont ouvertes aux vagues de vent et leur morphologie est très variable : elles peuvent être de longues plages plates et droites à faible énergie

Leur formation est récente lorsque la montée du niveau de l'océan s'est ralentie. Les côtes



Fig 6: Une côte sableuse
Source : littoral.aquitaine.fr

II.3 - Les particularités de la ville littorale:

III.3.1 - Sur le plan urbanistique:

Les villes littorales peuvent être classées par taille et par activités:

II.3.1.1 - Par taille :

Grande ville - Moyenne ville - Petite ville.

L'urbanisme des villes littorales est très influencé par la mer, on distingue trois formes de développement urbanistique des villes littorales:

II.3.1.2 - Développement parallèle à la mer:

Généralement les villes qui se développent parallèlement à la bande littorale se situent sur des sites plats en adoptant un tracé linéaire doté de percées perpendiculaires pour garder le contact visuel avec la mer.



Fig 7: Front de mer Nice
Source: <http://www.nicematin.com/>



Fig 8: The Setai Miami Beach
Source: mémoire fin d'étude

a) Les facteurs à l'origine:

Cette organisation a des raisons climatiques telles que:

Profiter de la ventilation naturelle ; ainsi l'esprit de l'homme d'être en face à la mer.

La croissance de la ville sur ces sites s'éloigne souvent de la côte pour des risques naturels tels que l'érosion, le tsunami. Cet impact a donné un intérêt particulier et par conséquent, pouvoir créer des espaces extérieurs comme placettes, promenades balnéaires, des commerces, des espaces de consommation et lieux de rencontre et d'échange culturel

II.3.1.3 - Développement perpendiculaire à la mer :

Certaines villes qui se développent perpendiculairement à la mer se situent sur des sites accidentés, montagneux ou il est difficile de construire à cause de la morphologie du terrain.

a) Les facteurs à l'origine:

Les risques naturels jouent un rôle important sur le développement de la ville, leur impact fait qu'elle s'éloigne de la côte et implique de construire sur les hauteurs pour éviter les dégâts.

L'implantation du village perpendiculairement à la mer dans le but de:

- se protéger des vents du nord et de l'humidité.
- de bénéficier d'une ventilation naturelle.
- de créer des percées visuelles sur la mer.



Fig 9 Vu aérienne La ville cinque-terre-riomaggiore Italie
Source: www.italie.com

II.3.1.4 - Développement dans deux sens :

Cependant, la présence des obstacles peut empêcher la ville de se développer ou changer de direction (développement de la ville dans les deux sens).

a) Les facteurs à l'origine:

Les éléments naturels (les cours d'eau, les montagnes, forêts, rochers), ainsi la présence de certaines zones comme les zones militaires, les sites protégés et la présence des terres agricoles peut réorienter l'urbanisation des villes littorales.



Fig 10: Sant Andrea. Levanto, Italie
Source: www.tripadvéor.fr/

II.3.1.5 - L'aménagement des percées:

Le développement parallèle à la mer a permis une création des percées pour garder un contact visuel entre la ville et la mer, mais aussi un contact physique exploité par certain type d'aménagement (ruelle, boulevard) elles aboutissent généralement vers des places aménagées (facteur socioéconomique). Les percées ont un rôle de ventilation de la ville lorsque le développement augmente (facteur climatique).



Fig 11: La rue de la Rambla à Barcelone
Source: <http://fr.dreamstime.com/>

II.3.1.6 - Les espaces urbains dans les villes littorales :

Dans les villes littorales on trouve que l'espace public domine l'espace privé ; exemples des placettes ; des promenades, corniches piétonnes. Ces espaces sont créés pour avoir une ouverture sur la mer, aussi découlent de nos pratiques sociales en donnant une forme à notre manière de vivre.

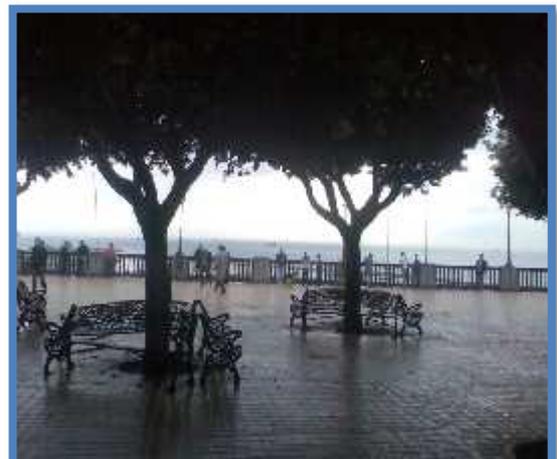


Fig 12: La place Gueydon à Bejaia
Source: www.vinyculture.com

II.3.1.7 - Les principales activités des villes littorales:

a) Activité portuaire:

L'élément le plus important dans ces villes c'est le port, il est pour différentes destinations, port de pêche, port de commerce, port de plaisance, port militaire, port de voyageurs.

a.1) Port de pêche:

Cette activité peut accentuer l'image touristique de certaines villes littorales; et avoir un impact sur le plan architectural et urbanistique. Car en plus des espaces aménagés pour l'activité de pêche, des espaces de loisirs et de distraction sont également aménagés.



Fig 13: Le port de pêche de Tipaza
Source: <http://www.algeriesite.com>

a.2) Port de commerce et d'industrie:

Leur impact est de donner forme à un paysage sur le plan architectural et urbanistique beaucoup plus commercial et/ou industriel, composé de bâtiments commerciaux et d'aires de stockage entrepôts.



Fig 14: Port industriel d'Algiers
Source: <http://www.lepointeco.com>

a.3) Port de plaisance:

Il est situé au bord de mer ou de rivière dédié aux bateaux de plaisance à voile et à moteur.



Fig 15: Port El Djamilia (la Madrague)
Source: Travel-image.com

a.4) Port militaire :

Celui où stationnent d'ordinaire les bâtiments de guerre d'un état.



Fig 16: Port militaire de Toulon
Source: tpemilitari.sitew.com

a.5) Port de voyageurs (gare maritime):

Il est dédié à l'accueil des bateaux de voyageurs.

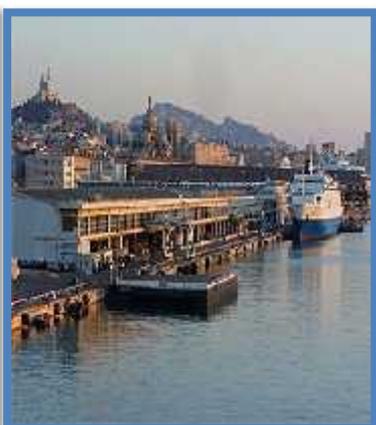


Fig 17: La gare maritime (Port de Marseille)
Source: <http://www.routard.com>

b) Activité touristique :

Une ville balnéaire est aménagée en vue d'une activité principale; le tourisme des bains de mer; le mode des bains de mer commence à se développer et connaît une nouvelle vigueur après la seconde guerre mondiale et devient une destination estivale de choix.

Il assure l'attrait d'un grand nombre de population toutes catégories confondues.

Dans les petites villes on remarque une absence d'infrastructure d'accueil car il y'a un autre type de tourisme qui est le tourisme chez l'habitant.

Les principaux types de tourisme que connaît la ville littorale sont :

b.1) Le tourisme balnéaire :

Le tourisme balnéaire constitue la forme la plus répandue dans le monde est principalement associé aux stations balnéaires



Fig 18: Hôtel el Mouradi El hammamat
Source: www.elmouradi.comtunisie

b.2) Le tourisme de santé :

Tourisme qui n'est pas saisonnier et qui vise à assurer un taux d'occupation constant.



Fig 19: Tiara Miramar beach (France)
Source: <https://fr.hotels.com/>

b.3) Le tourisme vert:

Permet la préservation du patrimoine naturel et des sites ainsi que la découverte de la nature.



Fig 20: Jardin d'essai (Algier) Source:
<http://www.tanefdour.com/>

b.4) Le tourisme culturel:

Le tourisme culturel est une forme de tourisme qui pour but la présentation du patrimoine culturel



Fig 21: Les ruines romaines (Tizirt)
Source: www.vinyculture.com

c) Activité agricole :

Son rôle principal est de maintenir des espaces "ouverts" et le rapport avec la mer et les paysages, en évitant la constitution d'un front urbain continu. Mais il y a d'autres profits que présentent ces coupures d'urbanisation dans les communes littorales, tel que: l'aération du tissu urbain et remplir des fonctions récréatives, contribuer au maintien et au développement d'activités agricoles, ainsi que de maintenir l'équilibre écologique de la biodiversité ainsi que d'un paysage naturel caractéristique.



Fig 22: La ville de Zéralda
Source : www.google/images.com

II.3.2 - Sur le plan Architectural:

II.3.2.1 - La forme et la volumétrie des bâtiments du type balnéaire :

L'architecture en zone littorale est caractérisée par la volumétrie de ses constructions ; le traitement des façades avec l'utilisation des matériaux de construction qui sont très particuliers à cause de ces qualités spécifiques du littoral (on donne plus d'importance à l'espace extérieur que l'espace intérieur) l'espace accessoire (Balcons – Terrasses – Jardins ...).

Les constructions de type balnéaire sont organisées plus librement en volume et en plan, Elles se démarquent des bâtisses urbaines par l'emploi d'un vaste vocabulaire architectural, permettant la transition entre le bâti protecteur et la nature vivante. Le territoire balnéaire a permis aux architectes de laisser éclater leurs inspirations.

Les bâtiments de type balnéaire adoptent une géométrie complexe en volume et en toiture, cette complexité est de deux types: assemblage de différents volumes, en fonction de l'orientation et de la taille de la parcelle .Elle peut aussi résulter d'un volume maçonné simple complexifié par les éléments rentrants ou saillants de la composition. Ils se caractérisent également et surtout par son rapport à la nature, jardin fleuri, ou panorama maritime combinant protection, observation et contemplation. Ces relations visuelles sont traduites physiquement par la présence caractéristique des espaces de transition, pergolas, balcons, vérandas, bow-windows, galerie, terrasse ...etc).

II.3.2.2 - Orientation et façades:

La direction consiste à expliquer les compromis à faire en matière d'orientation du tissu urbain, puisque celui ci dépend à la fois de l'orientation par rapport au soleil et par rapport au vent mais aussi le choix des vues vers la mer.

La trame urbaine devrait privilégier la direction solaire, car elle est plus contraignante.

L'incidence oblique du vent offre un éventail de directions plus grand qui varie de 30° à 60°, la trame peut suivre l'orientation par rapport au vent dans une direction intermédiaire. L'architecture des façades est caractérisée par une transparence en terme de matériaux ou d'organisation du plein et du vide et des couleurs claires qui reflètent l'environnement de ces derniers, la mer a été toujours l'élément clé pour l'organisation spatiale des bâtiments et l'orientation des façades.



Fig 23: Hôtel, Oran
La métaphore d'un bateau
Source : <http://dzactiviste.info>



Fig 24: Bordj El Arab, Dubaï
Source : Mémoire fin d'étude

II.3.2.3 - Implantation des constructions:

Sur la corniche et le front de mer, les bâtiments sont orientés par rapport à la vue sur la mer, mais l'implantation doit résoudre avant tout la contradiction entre les vents dominants et la vue sur la mer, pour se protéger des vents, les constructions au bord de mer se sont dotées de protection, ces protections ont pris diverses formes. D'où la nécessité de prévoir des ouvertures pour laisser passer le vent.

L'implantation des projets sur la bande côtière se fait librement sur de grandes parcelles: ils sont uniques et n'entretiennent aucune relation formelle entre eux.



Fig 25: Escale Stockholm, Suède
Source : lemag.helenarubinstein.com

II.3.2.4 - Les ouvertures:

La lumière naturelle est l'un des éléments de base de toute conception architecturale.

Les relations entre l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment sont modulées par les ouvertures. La pénétration de la lumière est un élément essentiel.

La fenêtre, ouverture pratiquée dans le mur d'un bâtiment, est la façon la plus utilisée pour y laisser pénétrer l'air et la lumière. Sa forme, sa dimension, son emplacement et l'orientation de la façade dans laquelle elle est pratiquée, on utilise des grandes ouvertures et baies vitrées pour mieux profiter de l'éclairage naturel, l'ensoleillement, l'aération (ventilation) et des vues panoramiques. Et aussi la protection du rayonnement solaire, on utilise des éléments de protection (pare-soleil horizontal, pare-soleil vertical).



Fig 26: Maison en bord de mer Italie
(grandes baies vitrées).
Source : Mémoire fin d'étude

II.3.2.5 - Matériaux et couleurs:

Pour les constructions en zones urbaines littorales, l'utilisation des techniques de construction spécifiques est imposée pour résister aux phénomènes naturels marins tels que : la corrosion, notamment des matériaux de construction durables résistant à l'air marin et qui sont souvent esthétiques (bois, métal, béton, verre, pierre de taille,...etc.).

Un revêtement extérieur peint en couleurs claires tel que le blanc et le bleu afin de diminuer la quantité d'énergie solaire absorbée par les parois extérieurs.



Fig 27: Lisbonne, Portugal
Source : www.viree-malin.fr

II.3.2.6 - Les espaces de transition:

a) Auvent :

Petit toit en surplomb au-dessus d'une baie ou d'une porte en saillie sur un mur.

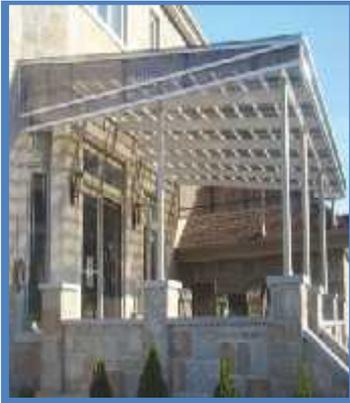


Fig 28: Auvent
Source : <http://dzactiviste.info>

b) Balcon :

Plateforme en saillie sur la façade d'un bâtiment.



Fig 29: Balcon
Source : agenceavantage.fr/

c) Belvédère :

Petit édifice au sommet d'une construction qui permet d'observer et de contempler le paysage.

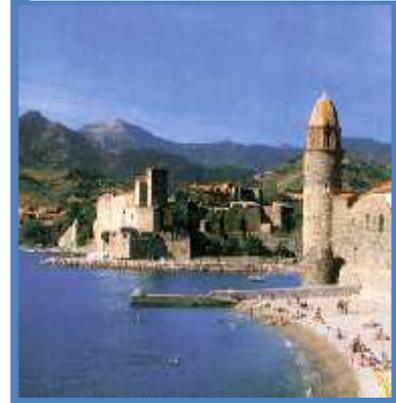


Fig 30: Belvédère
Source : mémoire fin d'étude

d) Galerie :

Circulation extérieure, couverte, pouvant desservir plusieurs pièces.



Fig 31: Galerie
Source : <https://www.abritel.fr>

e) Bow-window :

Baie ou ensemble de baies superposées en saillie sur le nu d'une façade.



Fig 32: Bow-window
Source : <https://www.abritel.fr>

f) Kiosque :

Petit édifice situé dans un jardin, composé d'une toiture soutenue par des poteaux.



Fig 33: Kiosque
Source : <http://www.veytaux.ch/>

j) Loggia:

Balcon couvert dont le fond est en retrait par rapport au nu de la façade



Fig 34: Loggia

Source : hoteldugolfe-argeles.com

h) Pergola:

Charpente de poteaux en attente d'une couverture végétale (plantes grimpantes).



Fig 35: Pergola

Source : www.ade-concept.fr

i) Terrasse:

Plateau exposé au soleil qui prolonge une pièce ; le plus souvent de plain-pied entre la maison et le jardin.



Fig 36: Terrasse

Source : www.cotelittoral.fr

g) Véranda :

Espace couvert en construction légère, prolongeant le bâti au rez-de-chaussée. La véranda peut être fermée pour servir de serre, jardin d'hiver, etc.



Fig 37: Véranda

Source : <http://archzine.fr>

k) Perron :

Petite terrasse en pierre au niveau de l'entrée surélevée d'une demeure.



Fig 38 : Perron

Source : Mémoire fin d'étude

l) Porche:

Toiture soutenue par des piliers protégeant un seuil d'entrée. Il peut aussi être intégré dans le bâti, avec un ou deux murs ouverts.



Fig 39: Porche

Source : Mémoire fin d'étude

II.3.3 - Sur le plan naturel :

II.3.3.1 - Le climat :

Le climat correspond à la distribution statistique des conditions atmosphériques dans une région donnée pendant une période de temps donnée.

C'est l'acte de tous les phénomènes atmosphériques tels que les précipitations, température, vent, pression atmosphérique et humidité ...etc.

Le climat méditerranéen est un type de climat tempéré, qui se caractérise par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides. Le terme de « méditerranéen » s'explique par sa présence caractéristique autour de la mer Méditerranée, mais d'autres régions du monde possèdent les mêmes conditions climatiques.

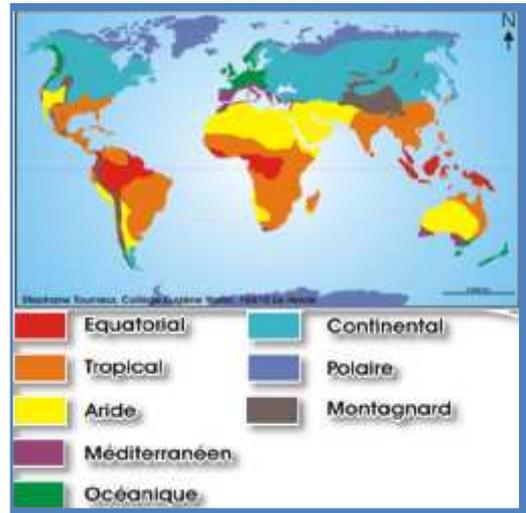


Fig 40: Carte des climats mondiaux
Source : www.unesco.org

II.3.3.2 - Les changements climatiques:

a) L'érosion:

L'érosion du littoral est un phénomène naturel. C'est la légère montée des océans, ou des phénomènes de rééquilibrage isostatique peuvent induire un recul du littoral non compensé



Fig 41: L'érosion
Source : Mémoire fin d'étude

b) Submersion marine :

Inondations temporaires des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et marégraphiques sévères provoquant des ondes de tempête. Elle envahit en général des terrains situés en dessous du niveau des plus hautes mers.



Fig 42: Submersion marine
Source : <http://francetvinfo.fr>

c) Tsunami :

Le tsunami ou raz-de-marée est une onde provoquée par un mouvement rapide d'un grand volume d'eau océan ou mer. Ce mouvement est en général dû à un séisme, une éruption volcanique sous-marine ou de type explosif ou un glissement de terrain sous-marin ou aérien de grande ampleur.



Fig 43: Le tsunami
Source : www.l'expressiondz.com

II.3.3.3 - Relation entre le climat et la conception architecturale:

Afin de résoudre la contradiction entre le vent dominant, l'ensoleillement, l'humidité et vue sur la mer ainsi que le confort d'été, les constructions au bord de la mer doivent être dotées:

- Des formes géométriques, (forme, dégradée, courbée) ainsi des formes se basent sur les métaphores. Cette forme renvoie à un volume qui n'est pas simplement défini par sa configuration géométrique (composition de figures de base cube, pyramide, sphère...etc.) à Mais aussi par des propriétés visuelles et sa métaphore tel que la couleur, les proportions, la texture et surtout le rapport à l'environnement).
- De toit saillant d'encorbellements, de terrasse et de balcon.
- De grandes ouvertures et baie vitrée.
- Des façades avec un jeu de décrochement dans la volumétrie, afin d'assurer un certain confort (ensoleillement, aération, ventilation, éclairage naturel) à l'intérieur du bâti.



Fig 44: La grande motte
Source : www.panoramio.com



Fig 45: Tour de Foncillon
Source : www.c-royan.com



Fig 46: Hôtel Jumeirah
Source : www.e-architect.co.uk

II.3.4 - Sur le plan socioculturel

De nos jours les villes littorales sont les plus surpeuplées. La population des villes littorales se caractérise par son hospitalité et son accueil, sa gentillesse. Les habitants des villes littorales préfèrent construire sur des zones plus éloignées de la côte pour une vue panoramique et pour plus de fraîcheur.

L'esprit de l'homme aime être en face de la mer. L'aménagement des terrasses, belvédères, d'espaces publics et de contact afin d'avoir une vue complètement dégagée sur la mer.

La distribution de la population algérienne est caractérisée par un déséquilibre sur le territoire : Environ deux tiers de la population algérienne sont concentrés sur le littoral.



Fig 47 : Place des martyres Alger.
Source : www.routard.com



Fig 48 : Front de mer de Jijel
Source : www.jijel.info

II.4 - Les particularités de la ville littorale Algérienne :

II.4.1 - Sur le plan urbanistique:

II.4.1.1 - Le Littoral Algérien :

Le littoral algérien s'étend sur une longueur de 1200 KM, d'une superficie de 9824 km², soit 0.4% de la superficie du pays; il représente un écosystème riche et fragile.

Cet espace littoral couvre 159 communes maritimes, incluant l'ensemble des territoires des grandes villes côtières (Alger, Oran, Annaba).

La loi algérienne, enfin, définit le littoral comme suit : « le littoral englobe l'ensemble des îles et îlots, le plateau continental, ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de huit cents (800m) longeant la mer »



Fig 49: Béjaïa
Source : Mémoire fin d'étude



Fig 50: Vue aérienne sur Alger
Source : www.huffpostmaghreb.com

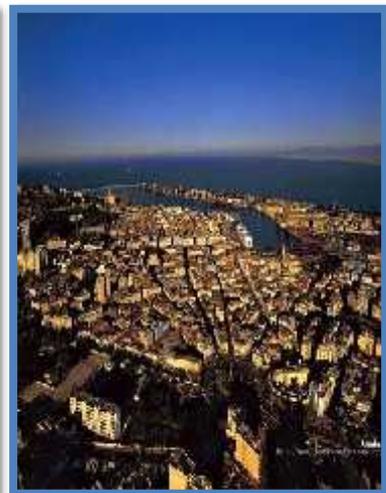


Fig 51: Annaba
Source : www.panoramio.com

II.4.1.2 - Présentation de la ville littorale Algérienne:

Les villes littorales algériennes ont connu les mêmes problématiques sur les différents plans (naturel, social et économique) avec un développement incontrôlé de l'urbanisation, une diminution du foncier agricole et une dégradation des milieux sous les effets de la pollution et de la croissance des activités.



Fig 52: Le littoral algérien
Source : La Protection Du Littoral GIZC / GIRL, Par S. NATECHE, MATE, 2005

Les villes littorales algériennes peuvent être classées par taille comme suit:

a) Grandes villes :

Comme les villes les plus importants en Algérie et qui possèdent une grande population: Alger, Annaba, Oran.



Fig 53: Oran
Source : encyclopedie-afn.org/



Fig 54: Alger
Source: econostrum.info



Fig 55: Annaba
Source : algerie-monde.com

b) Moyennes villes :

Les villes qui sont moins grande que les grandes villes et une population moyenne : Skikda, Jijel, Mostaganem



Fig 56: Mostaganem
Source : algerieconfluences.com



Fig 57: Jijel
Source : panoramio.com



Fig 58: Skikda
Source : skikda-port.com

c) Petites villes :

Ce sont des petites villes avec une petite densité de population : Tichy et Tizirt



Fig 59: Aokas, Béjaia
Source : google/images.com



Fig 60: Tizirt, Tizi Ouzou
Source : google/images.com



Fig 61: Azeffoun, Tizi Ouzou
Source : <http://mapio.net>

Après l'indépendance, l'Algérie a connu deux politiques d'aménagement qui ont été appliqués sur le plan urbanistique et architectural:

La sous période de 1962-1985, et puis celle de 1985 à nos jours.

De 1962-1985 : l'état algérien a produit et organisé le cadre bâti de la même manière qu'on produit et organisé dans les villes de l'intérieure.

L'état s'est intéressé aux grandes villes qui sont :

Alger, Oran et Annaba et quelques villes moyennes comme Skikda, Bejaia et Mostaganem et au détriment les petites villes qui sont restées relativement délaissées, à l'état de stagnation.

Ceci a engendré un déséquilibre sur le plan urbanistique, les grandes villes ont connu un boom démographique causé par l'attractivité de main d'œuvre ce qui a poussé l'état à construire d'une façon « anarchique » pour répondre aux besoins de ces grandes villes.

À partir de 1985 à nos jours, il y a une prise de conscience de l'importance de prendre en considération les spécificités des villes littorales. Dans cette optique un ensemble de mesures de protection et de mise en valeur du littoral et la création d'établissement et d'écoles pour les études d'aménagement du littoral (ENET , ENSEMAL « école national supérieure de l'étude maritime de l'aménagement de littoral ex ISMAL), ont été mis en œuvre : - la loi d'urbanisme 90 / 29 du 01 -12-1990, premier texte ayant défini "en dispositions particulières à certaines parties du territoire" l'espace littoral (les bandes des 800m, 300m, ou encore la bande des 100m de largeur à partir du rivage frappée de servitude.

-La loi 02/02 du 05-02-2002 relative sur la protection et la mise en valeur du littoral, -ou encore les plans d'aménagement tels que les Plan d'Aménagement Côtier (PAC), le Plan d'Aménagement Littoral (PAL)...etc.

II.4.2 - Sur le plan Architectural:

On ressent les particularités des villes littorales algériennes dans l'architecture Coloniale.

La nouvelle politique d'urbanisme et de construction de l'Algérie après l'indépendance Était de répondre aux besoins sociaux avec une architecture non réfléchie pour tous les cas du littoral algérien.

Dans la période actuelle l'état a pris des décisions en ce qui concerne le réaménagement des villes littorales comme le projet de la Medina d'Alger.



Fig 62: Front de mer de la ville d'Alger
Source : Mémoire fin d'étude



Fig 63: Projet Medina d'Alger
Source : Mémoire fin d'étude

II.4.3- Instruments d'urbanisme liés au littoral:

a) Le plan d'aménagement côtier (PAC):

Le PAC a pour but objet de délimiter l'espace littoral. La proposition de délimitation de l'espace s'est faite sur la base de critères physiques ainsi au niveau des zones des falaises , il a été retenu une profondeur de 800 mètres et au niveau des espaces relativement plats, il a été retenu une profondeur de 3km, Il a été intégré les espaces forestiers dans leur intégralité, les plaines.

b) Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU):

Le PDAU fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires concernés, il détermine la destination générale des sols, la nature et le tracé des grands équipements d'infrastructure.

En Algérie le POS est un instrument de gestion et de planification urbaine dont la finalité est un règlement de détail, procédant d'une politique de protection.

c) Le plan d'occupation du sol (POS) :

Le POS est un instrument de gestion et de planification urbaine dont la finalité est un règlement de détail, procédant d'une politique de protection (notamment par l'interdiction de construire). Dans le respect des dispositions du PDAU, Le POS fixe de façon détaillée les droits d'usage du sol et de construction pour le secteur concerné. Le POS en tant qu'instrument d'urbanisme réglementaire de détail doit normalement permettre de mieux cerner les critères de spécificité des lieux.

d) SNAT: Le schéma national d'aménagement du territoire

Le SNAT est un document d'orientation par lequel l'état affiche ses options politiques d'ensemble en matière d'aménagement et de développement du territoire, il décline les secteurs prioritaires et les espaces d'intervention nécessitant des efforts d'investissement et de promotion à moyen et long termes.

Basée sur les principes de l'équité sociale, de l'efficacité économique et de la durabilité des ressources, la conception du SNAT permet de montrer en priorité les points durs, les dangers les plus criants et de souligner en même temps les points forts, les lieux où des efforts importants méritent d'être déployés.

e) SDAT: Le schéma directeur d'aménagement touristique:

Le SDAT est une composante du SNAT 2025 , prévu par la loi 02-01 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement du territoire et du développement durable.

Le schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT » 2025 constitue le cadre stratégique de référence pour la politique touristique de l'Algérie à sa faveur l'état :

- Affiche sa vision du développement touristique national aux différents horizons à court terme (2009) , moyen terme (2015) et long terme (2025) dans le cadre du développement durable afin de faire de l'Algérie un pays récepteur.
- Définit les instruments de sa mise en œuvre et précise les conditions de sa faisabilité.

f) SRAT : Le schéma régional d'aménagement du territoire

Document constitutionnel de référence régionale et d'orientation des initiatives locales, le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) incarne la stratégie de développement et d'aménagement de la région étalée sur 20 ans et est garant de la cohérence des stratégies

sectorielles à l'échelle régionale. Ses préconisations doivent faire ressortir des projets concrets qui répondent aux besoins de développement immédiats et futurs. De même, Il constitue un outil de formalisation du projet régional, autour duquel pourrait se négocier le contenu des contrats Etat/Région, au service des collectivités territoriales notamment les régions.

Les objectifs escomptés du schéma régional d'aménagement du territoire sont ceux de :

- Présenter un diagnostic territorial concerté par l'ensemble des acteurs locaux mettant en exergue les enjeux prioritaires de développement régional.

Constituer une vision pour la région, en définissant les moyens à adopter pour améliorer son efficacité économique et la qualité de vie de ses habitants.

- Elaborer, sur la base de cette vision, une prévision réaliste des actions de l'Etat en matière d'infrastructures et d'équipements.

- Créer un cadre de partenariat dynamique autour des projets de développement préconisés par le SRAT.

Conclusion :

A travers cette étude nous sommes arrivé à acquérir un ensemble de connaissances sur la ville littorale en générale et à identifier le littoral et ses particularités sur les différents plans, nous sommes arrivé à comprendre le fonctionnement d'une ville littorale et les aspects qui organise la ville ainsi que leurs impact sur l'architecture et l'urbanisme.

Nous avons aussi pu faire la comparaison entre la ville littorale en général et la ville littorale algérienne qui possède aussi ses propres particularités à travers les instruments d'urbanisme et les différents programmes d'organisation de ces villes.

Cette phase va nous permettre par la suite la possibilité d'analyser notre aire d'étude afin de pouvoir intervenir d'une façon qui nous permettra d'améliorer l'image de ces villes.

III.LE TOURISME

-Introduction :

Le tourisme est apparu à une époque précise, en Europe, au tournant du XVIIIe et du XIXe siècle. D'origine anglaise (tourisme), le mot s'appliquait à l'origine au « grand tour » que les jeunes Anglais de la haute société réalisaient en Europe continentale et parfois jusqu'au Moyen-Orient. Ce voyage avait au départ une valeur d'initiation et de découverte des peuples européens et des civilisations du passé (Rome, la Grèce, la Terre sainte). La curiosité pour les mœurs locales et les plaisirs exotiques y étaient associés.

Très tôt une certaine commercialisation de l'entreprise touristique est intervenue, en particulier sous la forme des voyages organisés, auxquels est associé le nom de Thomas Cook. Le développement du tourisme a été favorisé par les progrès en matière de transport (chemins de fer, paquebots et plus tard le voyage aérien) et aussi par des innovations dans la grande hôtellerie et dans les systèmes de commercialisation des voyages.

III.1.NOTIONS DU TOURISME :

- Le tourisme est « l'action de voyager pour son agrément ». Aussi « c'est l'ensemble des questions d'ordre technique, culturel et financier que soulève dans chaque pays ou région, l'importance du nombre de personnes qui font des voyages d'agrément »..... « **D'après le dictionnaire : Petit Larousse, 2e édition, paris,France, 1984, p.1018. »**

- Le tourisme c'est « l'art de satisfaire les aspirations les plus diverses qui incitent l'homme à se déplacer hors de son univers quotidien » ... « **D'après la revue : l'économie touristique, p.103. »**

- « C'est l'ensemble des activités des personnes qui se déplacent dans un lieu situé en dehors de leur environnement habituel pour une durée inférieure à une limite donnée, et dont le motif principal est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le lieu visité. Ainsi, le tourisme se résume à une forme d'évasion de l'habituel et de la monotonie».... « **O.M.T : organisation mondiale du tourisme. »**

- Le tourisme est « l'expression d'une mobilité humaine et sociale fondée sur un excédent budgétaire susceptible d'être consacré au temps libre passé à l'extérieure de la résidence principale ». Il implique au moins un découché, c'est-à-dire une nuit passée hors du domicile quoique, d'après certaines définitions « il faudrait au moins quatre-cinq nuits passées hors de chez soi »... « **O.M.T : organisation mondiale du tourisme »**

III.2.Formes et types de tourisme :

Les formes du tourisme se traduisent par une multitude de configurations, selon la prédominance des facteurs (lieu, temps, la taille de groupe mode d'hébergement, budget, le degré d'accession aux vacances)

En fonction de l'activité principale :

III.2.1-Tourisme d'agrément et de loisir :

Relatif aux loisirs et détente, liée à des occupations sportives et culturelles.



Fig1 :source Google

III.2.2-Tourisme d'affaires :

C'est un tourisme qui se pratique à toutes saisons, il est d'intérêt professionnel, nécessite le déplacement fréquent, il s'agit d'affaire de contrat économique, d'exposition internationale,



Fig2 :source :www.tourisme.co

III.2.3-Tourisme culturel et religieux :

Lié à des activités culturelles : art, civilisation, religion, pèlerinage.



Fig3 :source Google www.tourisme.com

III.2.4-Tourisme sportif :

Le fait de se rendre en vacances dans un endroit pour y pratiquer une activité sportive telle que le ski, la voile, le surf.



Fig4 :source Google www.tourisme-sportif.com

III.2.5-Tourisme naturel :

On peut citer le tourisme balnéaire (l'action de voyager ou de visiter un lieu de séjour situé au bord de la mer et généralement à aménager). Pour l'accueil des vacanciers de montagne, tourisme saharien...



Fig5 :source Google www.tourisem-naturel.com

III.2.6-Tourisme de santé :

C'est un tourisme qui se pratique dans un contexte récréatif (repos, cure) ou thermalisme (recevoir des soins médicaux). Il couvre une clientèle qui nécessite des traitements dans un environnement équipé d'installations de soins et de détente. Actuellement, ce genre de tourisme occupe une place très importante dans le marché, car on y joint l'utile à l'agréable.



Fig6 :source Google [www.tourisme .com](http://www.tourisme.com)

En fonction de la destination, on trouve :

- Tourisme urbain : dans le milieu urbain.
- Tourisme climatique : comprends les sports de neige dans les montagnes, de détente en plein air et l'alpinisme.....
- Tourisme rural : dans le milieu rural notamment chez les agriculteurs (agritourisme ou agrotourisme) ou les viticulteurs
- Tourisme balnéaire : c'est le tourisme des vacances au bord de mer il constitue la forme de tourisme la plus répandue dans le monde. La côte, la plage, la mer et le soleil sont des attraits indéniables pour les touristes. D'ailleurs le tourisme balnéaire est la première forme touristique apparue.



Tourisme urbain -1-



Tourisme climatique -2



Tourisme rural -3



Tourisme balnéaire- 4

1,2,3,4 source Google www.tourisme

III.3.Les impacts du tourisme:

Les impacts du tourisme sur l'environnement :

- La consommation démesurée des ressources naturelles.
- Les pollutions multiples (eau, déchets, bruit, visuelle).
- Les impacts physiques (destruction, urbanisation).

a) Les impacts socioculturels du tourisme :

Une érosion culturelle : Folklorisations et standardisation.

- Un choc des cultures : rencontre entre des champs socioculturels très éloignés, incompréhensions profondes, intolérances.
- Des pressions physiques facteurs de stress social.
- Détérioration de la situation sociale : criminalité, prostitution.

c) Les impacts économiques du tourisme :

- Augmentation du volume de production, emplois...
- Évolution du taux de monnaie mondiale.
- L'élévation des prix des terrains et des logements.
- Des impôts locaux plus importants.
- Les prix alimentaires et autres en hausse en saison touristique.

III.4. Les facteurs influents sur le tourisme :

Les facteurs
physiologiques et
psychosociologiques



La consommation touristique : un besoin
primaire et d'équilibre.
• Le besoin de différenciation.

Les facteurs
socioéconomiques



- Les conditions de marché.
- L'augmentation du temps libre.
- Les progrès des moyens de transport et de communication.

Les facteurs
démographiques



- La fragmentation des ménages.
- Le vieillissement de la population.
- Le lieu de résidence principale.

III.5-L'impact du tourisme :

Economique

- Augmentation en volume de production ;
- Création d'emploi ;
- Répercussion sur le commerce extérieur comme source de devises.

Social et culturel

- Récupération des forces productives
- Evasion, délasserment des contraintes de la vie quotidienne.
- Présentation de l'histoire, des traditions et de la culture des peuples.

Environnemental

- Consommation d'espaces
- Sur exploitation des sites
- Influence sur l'esthétique du site et sur la qualité de l'environnement naturel

Politique

- Prise de conscience internationale, ainsi que de l'importance des échanges politico-économique

III.6-Tourisme de santé :

Le tourisme médical ou Le tourisme de santé est La nouvelle formule du tourisme .en pleine croissance il ne cesse de se développer grâce a des agences de voyage et les tours opérateurs qui sont pour certains exclusivement spécialisés dans ce secteur. En peut distinguer trois principaux secteurs caractérisant cette forme de tourisme à savoir

La thalassothérapie Le thermalisme La remise en forme

En ce qui nous concerne nous avons essayé de développer le thème de notre projet a savoir la thalassothérapie.

III.6.1- La Thalassothérapie:

- C'est un traitement par des méthodes thérapeutiques reposant sur l'utilisation des propriétés de l'eau de mer et des produits marins (source LAROUSSE).
- La Thalassothérapie se définit aussi comme l'utilisation simultanée et sous surveillance médicale des bienfaits du milieu marin (climat, eau, boues, algues et autres substances extraites de la mer)
- même si elle emploie les mêmes techniques thérapeutiques que le thermalisme, elle s'en distingue par le fait qu'elle n'utilise pas l'eau des sources.
- Elle diffère également de la balnéothérapie qui utilise l'eau courante pour ses propriétés d'apesanteur.



III.6.2--La Thalassothérapie à travers les âges

Le mot « thalassothérapie » a été introduit pour la première fois dans l'histoire du tourisme par le docteur « De La Bonnardière » en 1869. Il a associé deux (02) vocables grecs : Thalassa et thérapie, pour définir une thérapeutique qui met l'ensemble des propriétés du milieu marin au service de la santé. La thalassothérapie est l'héritière de la redécouverte, depuis le 18^{ème} siècle, des rapports mer-santé dans l'antiquité. Ces rapports bienfaisants avaient déjà été perçus par les Egyptiens, les Grecs et les Romains .

A- Les Egyptiens et les Grecs

Hippocrate, Galien, Platon et Aristote conseillaient les bains chauds d'eau de mer. Les eaux de la mer morte et de la mer rouge étaient employées pour soigner. Les pharaons organisaient de véritables processions chaque année comme en témoignent de très beaux hiéroglyphes dans plusieurs édifices de Thèbes. Très tôt, les grecs reconnaissent les vertus de l'eau de mer.

B- Les Romains

Caton l'ancien faisait servir de l'eau de mer dans du vin cuit à ses esclaves pour restaurer leurs forces. Les Romains utilisèrent un remède miracle et universel, «le thalassa mili » préparé à partir d'eau de mer et de miel ou de raisin écrasé. Ils construisirent des aqueducs pour ramener l'eau de mer jusqu'à Rome afin de répandre ses vertus hygiéniques et curatives. Ils inventèrent les bains de boues marines.

C- Les Anglais :

En redécouvrant la relation bénéfique entre la mer et la santé au 18^{ème} siècle, les Anglais devinrent les pionniers de la thalassothérapie moderne. Les vestiges des bains romains furent mis à jour en 1755 dans la ville romaine « Aqua Sulis » au Sud Ouest de l'Angleterre. Nommée aujourd'hui 'Bath', la ville est devenue une station thermale de renommée mondiale. En 1697, un londonien nommé FLOYER publie une thèse sur le bon usage des bains de mer

D-Les Français :

Le littoral français découvre à partir de 1820, importé de l'Angleterre, l'engouement médical pour l'eau de mer.

-Les premiers établissements :

Les premiers établissements de bains de mer chauds sont construits à Dieppe en 1822, la Rochelle en 1827, Cherbourg en 1829, Trouville, Biarritz, etc.

-En 1871, le premier hôpital au bord de la mer est fondé par le docteur Lathan, où toutes sortes d'infections sont soignées en utilisant l'eau et le climat marin.

-En 1899, le Dr Louis Bagot fonde à Roscoff l'institut marin Rock Kroum où, pour la première fois, on met en œuvre le traitement des rhumatismes dans l'eau de mer chauffée et , en 1904, René Quinton pose les bases scientifiques de la thérapie par l'eau de mer.

-L'évolution historique de la thalassothérapie :



III.6.3-Les principaux composants d'un centre de thalassothérapie:

Un établissement de thalassothérapie se compose des espaces suivants :

Espace d'accueil

c'est un espace important de l'équipement qui comporte l'administration et la réception.



Espace commercial et restauration

Un bon repas est toujours apprécié, mais aussi il faut leur créer une architecture fonctionnelle et un décor agréable pour leur bien être et leur détente



L'hébergement

c'est une entité qui concerne le curiste interne et qui se matérialise par un hôtel de trois (03) étoiles et plus



Les soins et la remise en forme

c'est l'entité et la partie la plus importante dans le centre de thalassothérapie Ces soins couvrent les soins secs, humides



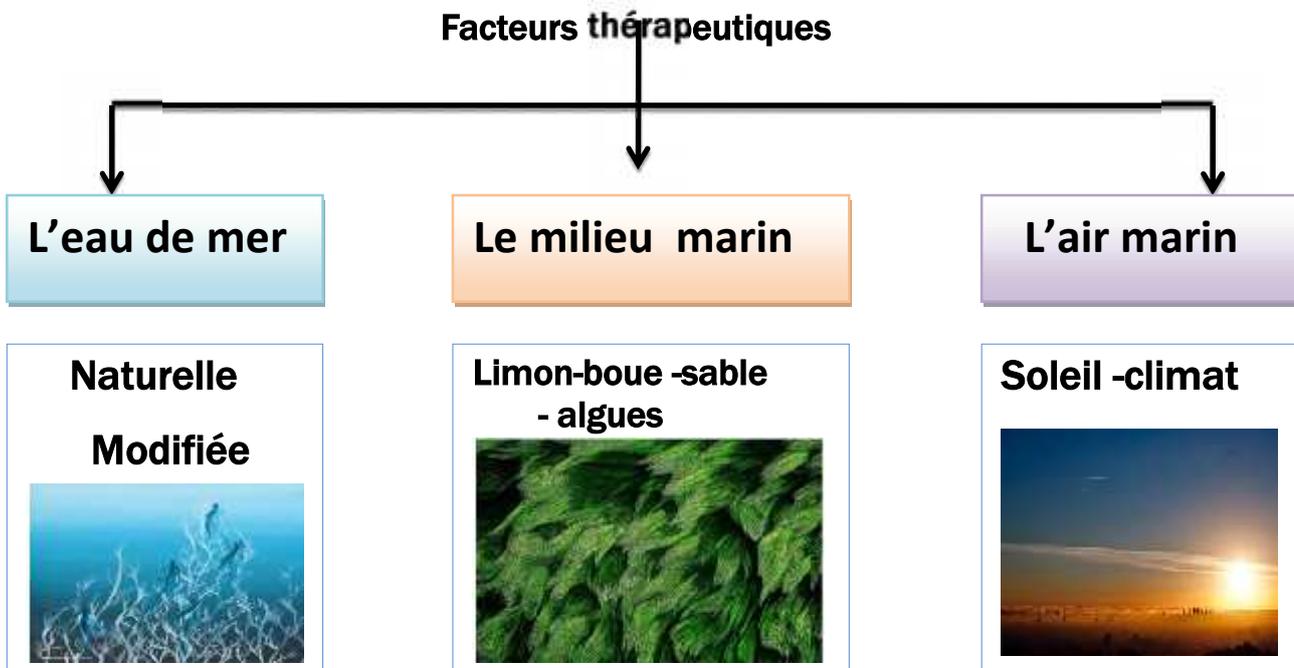
Espace de détente, loisir et d'animation

c'est un espace de détente, de relaxation et de distraction



III.6.4-Les principaux facteurs thérapeutiques :

La thalassothérapie se représente comme une cure thermique et un complexe thérapeutique dans lequel interviennent de nombreux éléments qui composent l'environnement naturel de l'équipement. Parmi ces éléments, on peut citer deux (02) qui sont importants : l'eau de mer et le climat.



III.6.5-Les techniques utilisées en thalassothérapie :

La thalassothérapie utilise au maximum les propriétés physiques, chimiques, thérapeutiques de l'eau de mer chauffée dans un but de rééducation et de Réadaptation fonctionnelle meilleure. Donc c'est un mélange équilibré de :

L'hydrothérapie :

sous toutes ses formes :

- Balnéothérapie en piscine, en bain, en douches,
- en douches sous-marines et a jets.
- L'algothérapie : bain d'algue.
- La fangothérapie : bain de boue.
- L'aérosolthérapie : c'est thérapeutique utilisant l'aérosol, ce dernier utilisé en cure



La kinésithérapie :

Comportant les massages sous toutes leurs formes :
à sec ou sous l'eau .En rééducation individuelle ou en
groupe (collective). En salle
ou en piscine ou bains chauffés. En gymnastique simple
ou collectives groupe
ou individuelle.

- A l'air libre, en piscine ou bien en salle.
- La psamatothérapie : thérapeutique utilisant les



L'électrothérapie

Utilisant : ultra sons, radar et ondes, ... etc



L'ergothérapie

s'occupant des grosses rééducations neurologiques,
mais qui n'est pas utilisée dans tous les centres



III.6.6-Analyse d'exemples :

III.6.6.1- 1er exemple : centre de thalassothérapie de sidi Fredj :

a).Présentation du projet :

Sidi Fredj est un nom lié à l'histoire de notre pays. Il forme une presqu'île aux reliefs parfois accidentés et jouissant d'une nature belle et dense. Le thermalisme algérien s'est doté depuis les années quatre-vingt d'une nouvelle infrastructure d'accueil. Il s'agit du centre de thalassothérapie, inauguré en 1981. Ce centre de thalassothérapie est non seulement l'un des plus célèbres complexes de thalassothérapie et de remise en forme de la Méditerranée, mais sans doute le plus algérien de tout ce que possède aujourd'hui ce pays. Le centre de thalassothérapie de Sidi Fredj est un pôle touristique fortement apprécié et une station thermale de premier choix, marquée par ses activités particulières et ses soins spécifiques.



Fig1 : [source Google www.sidifredj-thalasso.com](http://www.sidifredj-thalasso.com)

b). Situation :

Le centre de thalassothérapie de Sidi Fredj est un bâtiment d'architecture moderne, conçu par l'architecte français « Fernand Pouillon ». Il est situé sur un plateau rocheux de la presqu'île de Sidi Fredj dans un site féérique d'une rare beauté, à 25 km à l'ouest d'Alger aux environs de Staouali, à proximité du complexe touristique de Sidi Fredj et du théâtre de verdure en plein air, avoisinant le port de plaisance et les courts de tennis.



Fig2 :source Google mapsj

c) Délimitation :

Limites immédiates :

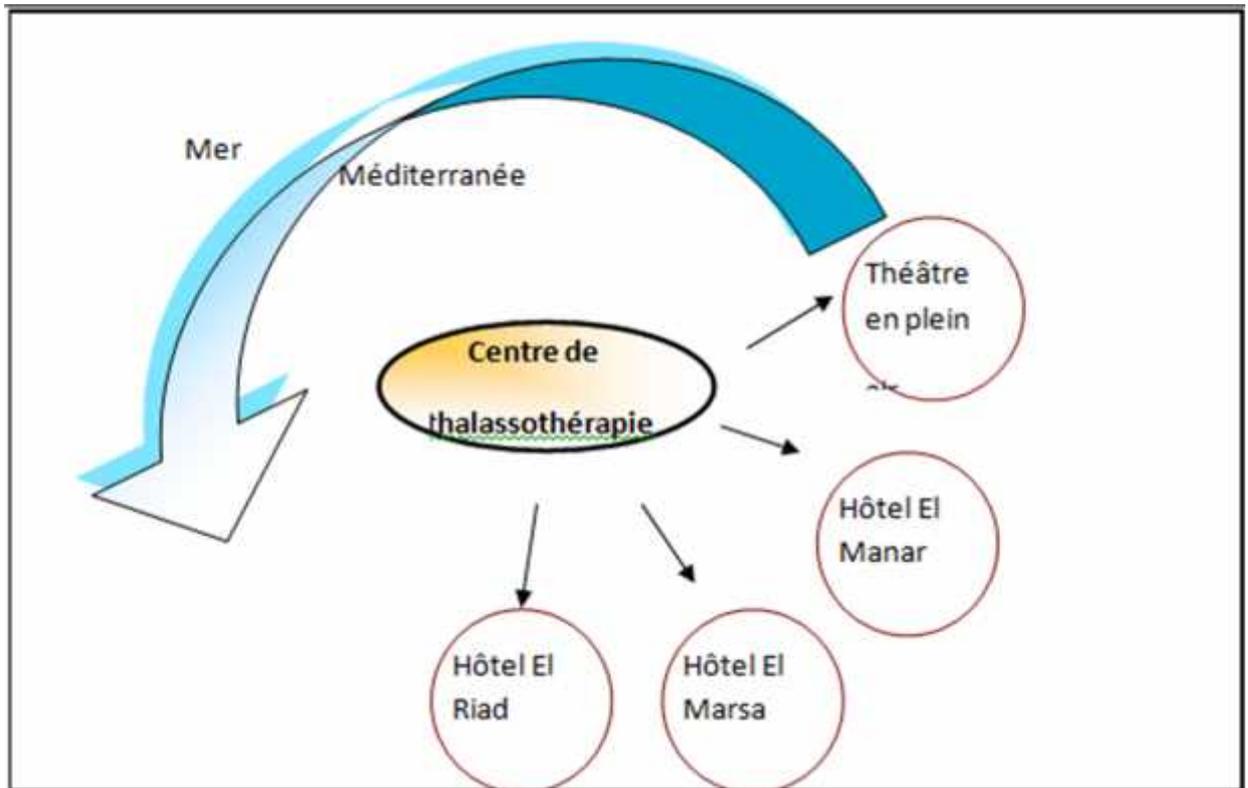


Fig3 : Les limites immédiates du projet

b) Accessibilité :

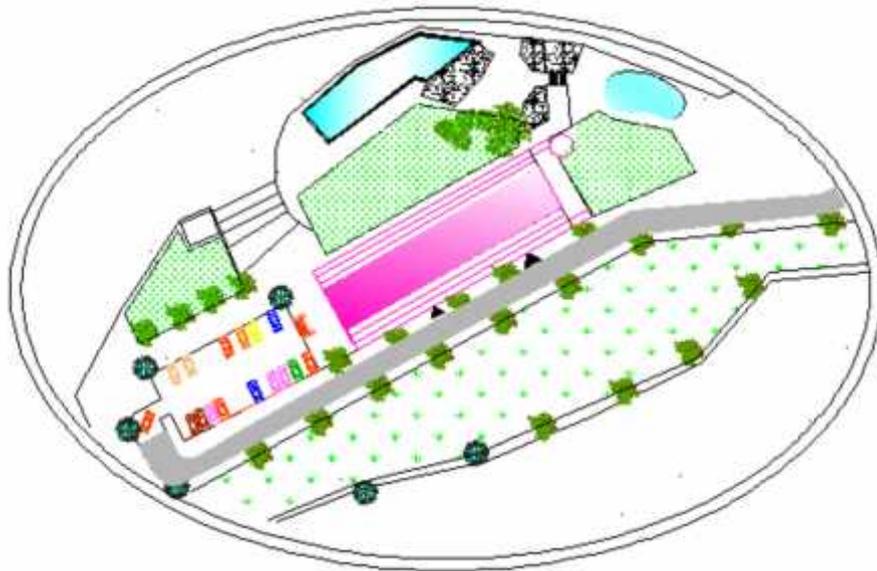
La Z.E.T de Sidi Fredj occupe une position stratégique dans la mesure où ceci la rapproche davantage de la capitale. On y accède à partir du centre ville d'Alger par le boulevard du front de mer via Ain Béniane. De Staouali, une route secondaire mène directement à la Z.E.T, puis au centre de thalassothérapie proprement dit.



Fig4 :source www.sidifredj-thalasso.com

d).Étude des espaces extérieurs :

Principe d'organisation du plan de masse



Croquis 1: Plan de masse Ech : 1/500

Accessibilité

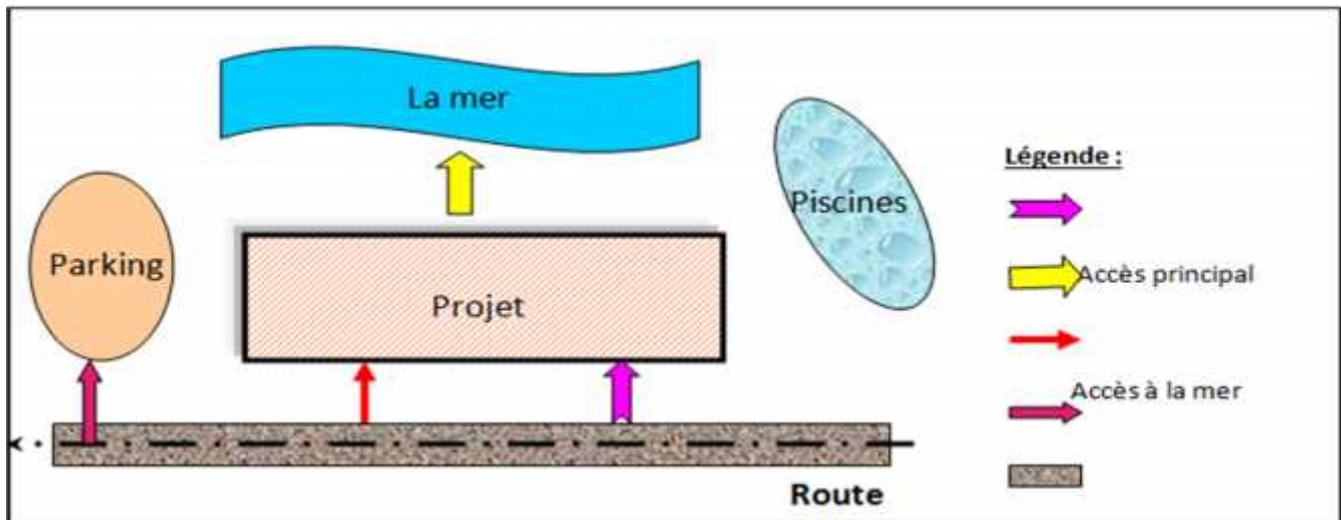


Fig5 :L'accessibilité au centre

e).Étude des espaces intérieurs :

Composition du projet :

Le centre de thalassothérapie est conçu en monobloc. Il inclut les différentes commodités que sont les soins, l'hébergement, la restauration, les infrastructures de détente. Il possède une capacité d'accueil de 221 lits répartis sur cinq (5) niveaux :

- Premier niveau : c'est le rez-de-chaussée. On y trouve la réception, l'administration, les boutiques, le restaurant et deux cafétérias.
- Deuxième niveau : c'est le 1^{er} étage il est réservé seulement pour la partie thermale.
- Troisième, quatrième et cinquième niveaux : destinés à l'hébergement, ils se composent de :
 - 221 chambres
- Un entresol et un sous-sol qui englobent les installations techniques, notamment pour le traitement de l'eau de mer.
- La terrasse supérieure, équipée d'un poste d'héliothérapie avec solarium tournant.

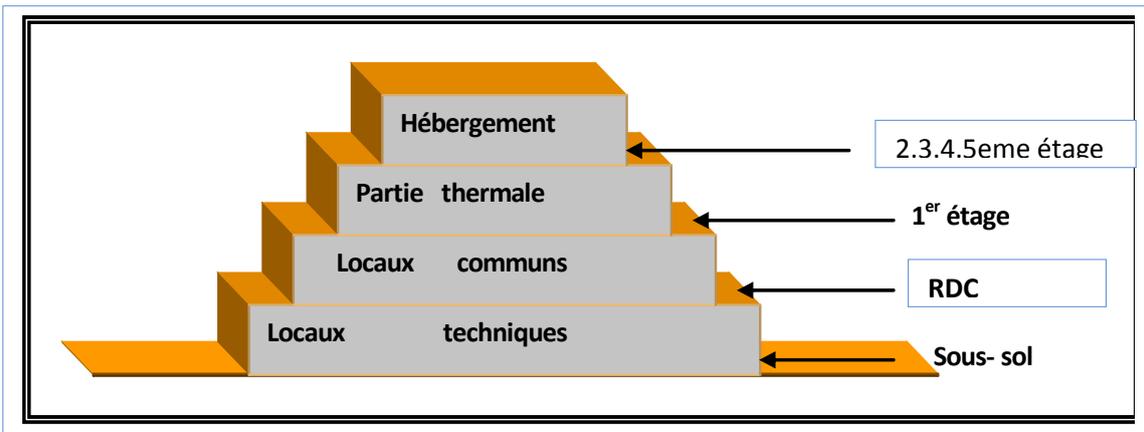


Figure6 :Hiérarchisation des fonctions

La répartition verticale des espaces reflète une hiérarchisation des fonctions et de flux, basée sur l'importance et le degré de fréquentation de chacun de ces espaces.



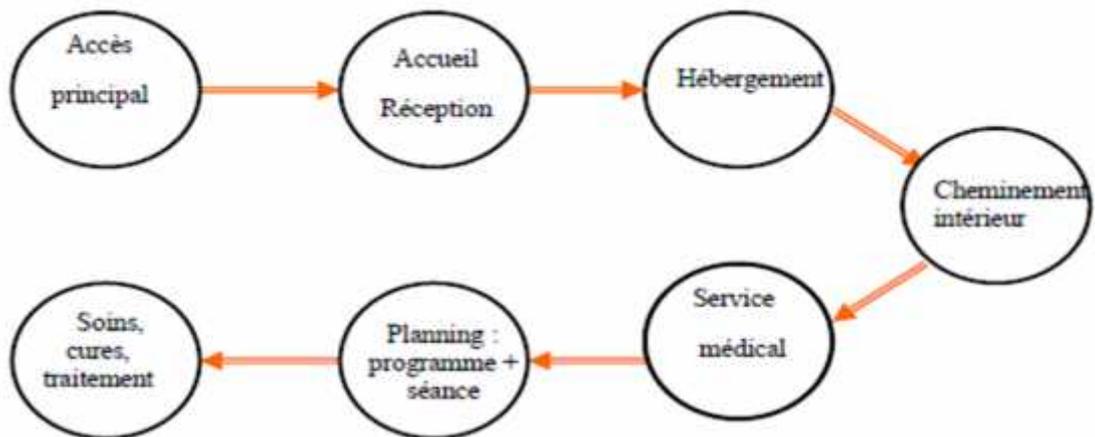
Fig7 : source www.sidifredj-thalasso.com Vue sur la cafétéria et une partie du restaurant

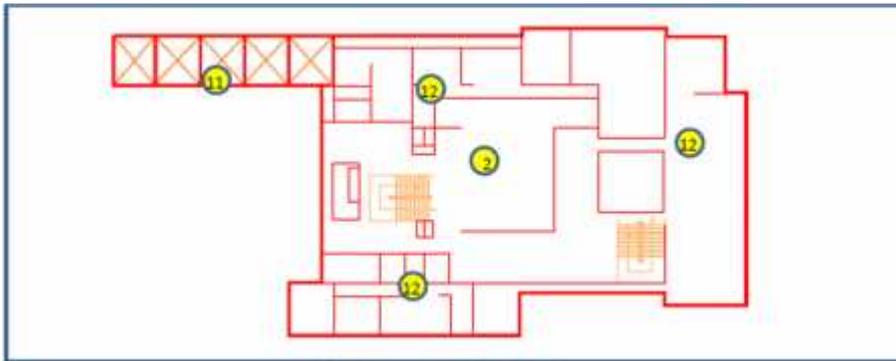
*Il existe deux (2) itinéraires distincts pour le déplacement des curistes

1-Cheminement des curistes externes :

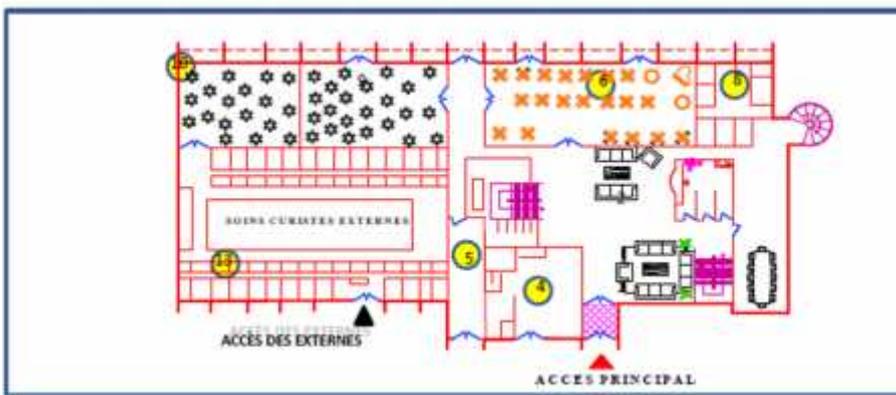


2- Cheminement des curistes internes :



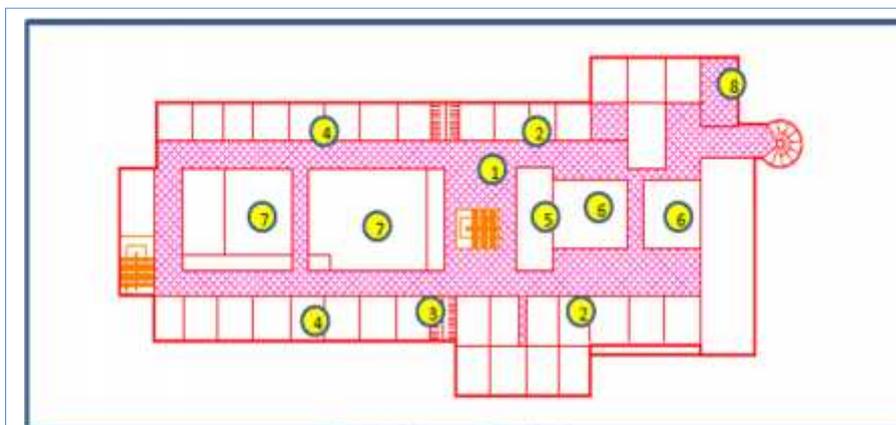


Plan du sous-sol Ech : 1/400

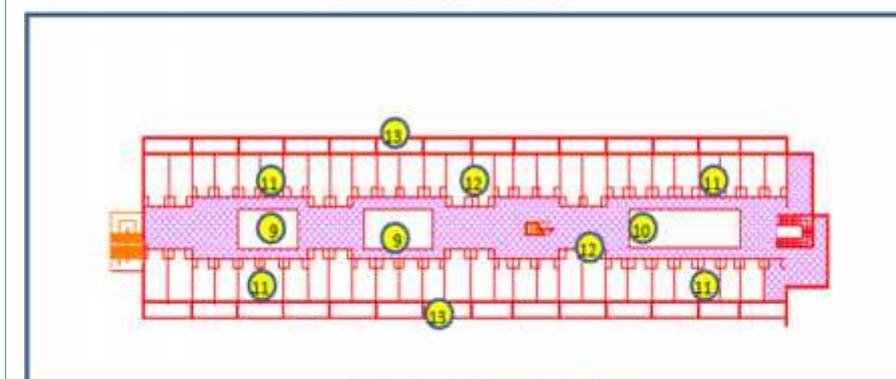


Légende

- 1 : sas
- 2 : hall
- 3 : réception
- 4 : salle des fêtes
- 5 : salle de conférences
- 6 : restaurant
- 7 : administration
- 8 : cuisine/préparation
- 9 : cafétéria pour les internes
- 10 : cafétéria pour les externes
- 11 : locaux techniques
- 12 : stockage et dépôts/locaux d'entretien
- 13 : boxes des soins des externes
- ▲ : Accès principal
- ▲ : Accès des externes



Plan du 1er étage Ech : 1/400



Plan du 2eme étage Ech : 1/400

Légende

- 1 : hall de circulation
- 2 : boxes des soins secs individuels
- 3 : sanitaires
- 4 : boxes d'hydrothérapie individuelle
- 5 : planning médical
- 6 : la kinésithérapie
- 7 : piscines pour l'hydrothérapie collective
- 8 : terrasse accessible
- 9 : vide au-dessus des piscines d'hydrothérapie
- 10 : vide sur hall
- 11 : chambre à 01 lit

f).Principe de conception de l'étage thermal :

C'est au premier étage que se trouvent les espaces de traitement et des soins thérapeutiques. La prise en charge médicale de la clientèle est assurée par une équipe composée de six (6) médecins spécialistes, une trentaine de kinésithérapeutes et autant d'infirmières.

*Les soins proposés au centre sont :

Soins de confort et d'esthétique :

- Pressothérapie (pour les jambes lourdes)
- Électrothérapie (radar,vibro-massage, ultrason, infrarouge)
- Massage à sec et soins du visage et du corps
- Enveloppes d'algues, de boue marine et de paraffine
- Hammam

La remise en forme :

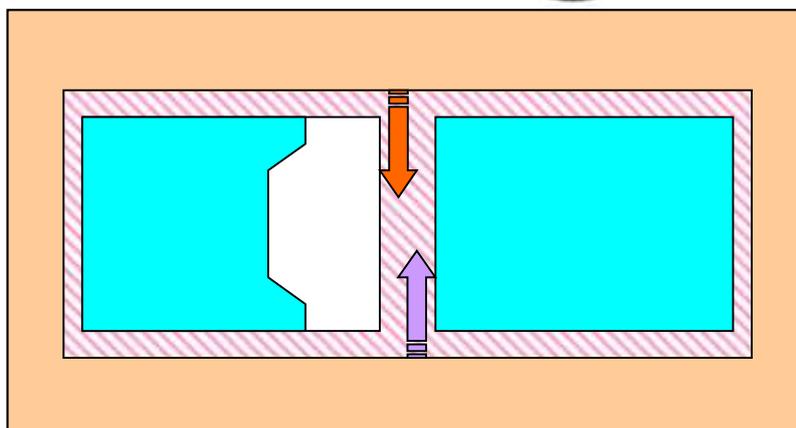
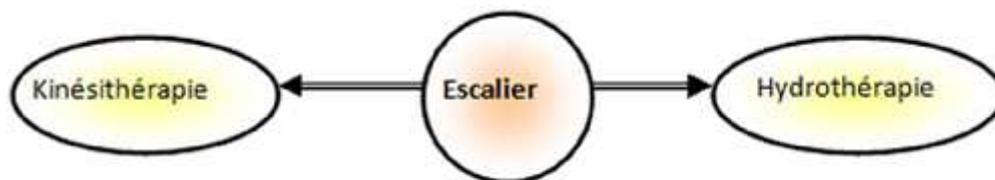
- Aquagym ;
- Relaxation ;
- Bain bouillonnant ;
- Douche à jet ;
- Héliothérapie, aérothérapie, aérothérapie

•Les schémas d'organisation :

L'étage thermal, de forme rectangulaire horizontale, englobe dans sa composition deux parties presque symétriques s'articulant autour d'une loge d'escalier centrale. Ces deux parties sont : l'hydrothérapie et la kinésithérapie, qui constituent des noyaux centraux du point de vue spatial et fonctionnel.

Elles sont organisées le long d'un couloir qui assure une circulation périphérique qui s'ouvre sur :

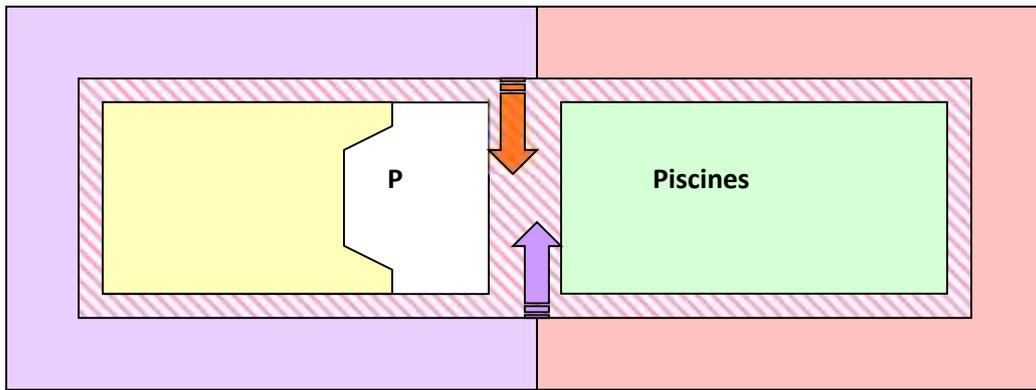
- Les espaces de traitement individuel (sec et humide)
- Les box de mobilisation individuels.
- La thermothérapie, l'algothérapie, la fangothérapie, les bains, etc



Légende

- ➡ (orange) : Entrée des cuistes externes.
- ➡ (violet) : Entrée des cuistes internes.
- ⊗ (rayé) : Espace de circulation.
- (bleu clair) : Espace des soins.
- (orange) : Espace des soins.
- (orange) : Planning.

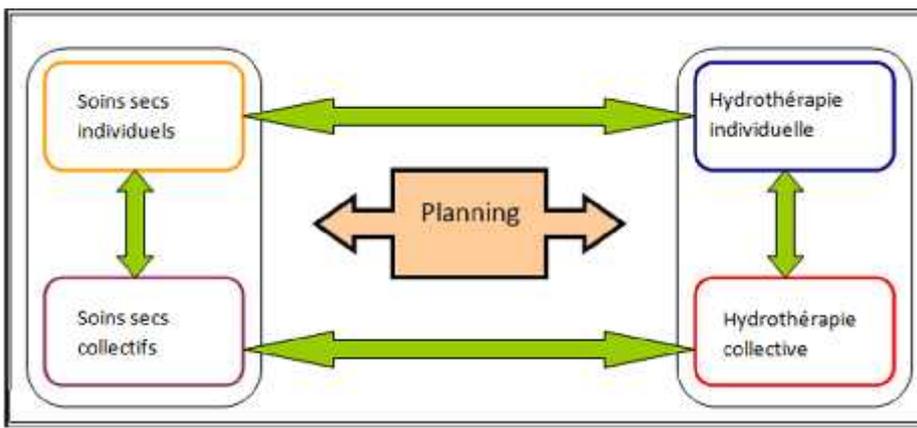
Schéma d'organisation spatiale de l'étage selon le type de soins individuel-collectif



Légende

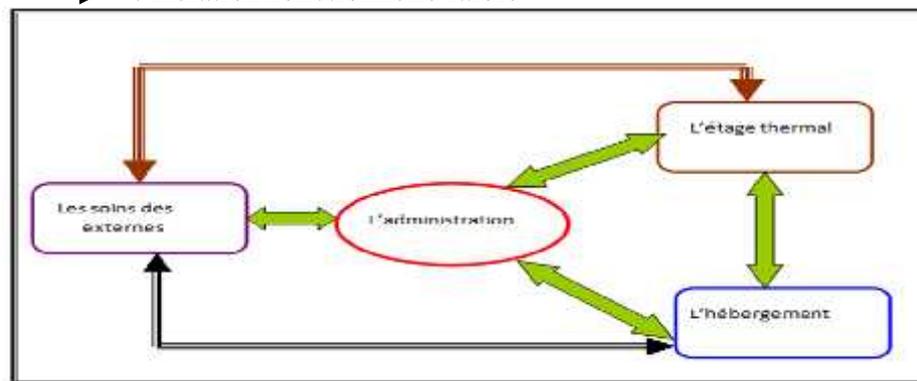
- : Entrée des curistes externes.
- : Entrée des curistes internes.
- : Espace d'hydrothérapie individuelle
- : Espace d'hydrothérapie collective
- : Espace de soins secs collectifs
- : Espace de soins secs individuels
- : Planning
- : Espace de circulation

Schéma d'organisation spatiale de l'étage selon le type de soins sec-humide



Organigramme fonctionnel

- : Relation fonctionnelle forte
- : Relation fonctionnelle très forte
- : Relation fonctionnelle faible



Organigramme fonctionnel

L'hydrothérapie :

Elle a lieu dans la piscine, réservée à l'hydrothérapie collective, autour de laquelle se situent des box spécifiques pour les différents soins individuels.

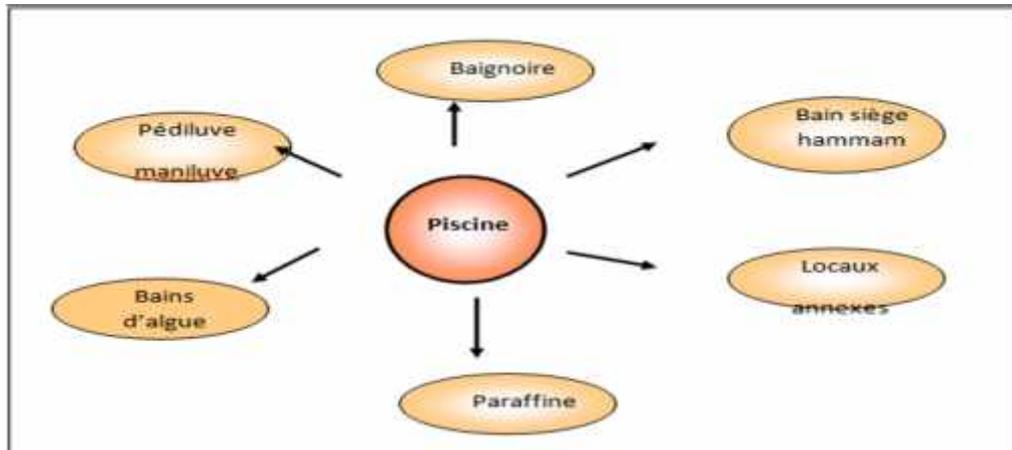


Schéma d'organisation des espaces autour de la piscine

Inconvénients:

- Manque d'espace de repos.
- Manque de douches par rapport au nombre de curistes, surtout au niveau de l'hydrothérapie collective.
- Vu le manque de personnel qualifié, beaucoup d'espaces ont été modifiés.
- Espace de circulation confus: circulation, repos, attente...
- Les espaces de soins ont été partagés entre femmes et hommes, car le plan a été conçu par des étrangers, ce qui a conduit à une répartition des horaires des soins :
 - Le matin pour femmes.
 - L'après-midi pour hommes.

La kinésithérapie :

Les espaces réservés aux soins secs individuels sont organisés autour de la salle de rééducation :

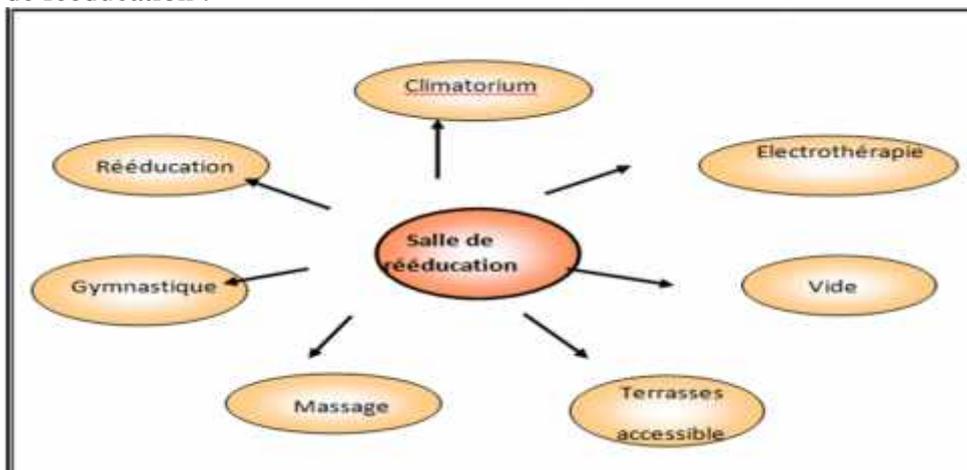


Schéma d'organisation des espaces autour de la salle de rééducation

Inconvénients:

- Mauvaise répartition des espaces.
- Il y a une circulation dense dans les couloirs qui servent de salle de repos et regroupent personnel et curistes. Cette circulation crée des problèmes gênants pour les curistes (exposition aux courants d'air et inconfort dû aux bruits).

Synthèse :

Points positifs :

- Bonne situation touristique : à proximité du complexe touristique.
- Richesse du paysage et de l'environnement.
- Equipement situé à proximité de la mer.
- Accès direct à la mer.
- Trois façades du projet avec vue sur la mer.
- Répartition verticale des espaces selon la fonction.
- Hiérarchie des espaces, en passant du public au privé.
- Intimité de l'équipement intérieur et extérieur.

Points négatifs:

- C'est un monobloc compact. Tout se déroule à l'intérieur du centre, ce qui fait penser un hôpital, n'était-ce la présence du restaurant et des cafétérias.
- L'intégration de la partie thermique à l'étage a créé des problèmes d'humidité aussi bien au plan vertical (vers le R-D-C) qu'au plan horizontal (touchant les services adjacents).
 - Mauvaise orientation, surtout pour la partie hébergement.
- Manque d'activités de détente en hiver ; le centre fonctionne comme un hôpital durant cette période.
- Manque de terrains de jeux et de sports en plein air, qui sont nécessaires à l'évolution de l'état de santé des curistes.
- Manque d'aménagement extérieur sauf pour le jardin de détente, et quelques promenades au bord de la mer.
 - Confusion entre le circuit du personnel et celui des curistes.
 - Manque de salles de repos



Fig8 : : source www.sidifredj-thalasso.com vue de la mer

III.6.6.2-Exemple2 : Le Complexe « Sofitel Thalassa » au Quiberon(France) :

1. Présentation du projet : Quiberon, un nom devenu symbole de santé et de tourisme en France en un quart de siècle. Situé à l'extrémité d'une presqu'île de 14 km de long sur la côte bretonne. Le site de Quiberon est mondialement connu pour son climat ensoleillé, vivifiant et tonique, sa côte sauvage et son eau d'une extrême pureté.



Fig1,2 :source Google www.sofitel-thalassa.com

2. Situation :

Situé à la pointe de la presqu'île de Quiberon (l'extrême sud), au contact direct de l'Océan, le site de Thalassothérapie jouit d'un spectacle unique, face à Belle Ile en Mer.

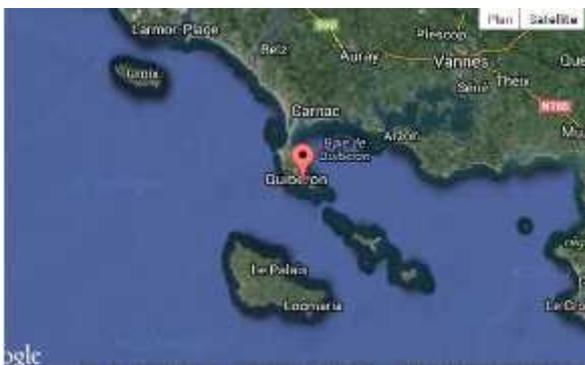


Fig 3 :source google earth La situation géographique de la presqu'île de Quiberon



Fig4 :source www.sofitel-Quibron-thalassa.com

3. Accessibilité :

Directement relié à l'institut de Thalassothérapie, le complexe est situé face à Belle-Île en Mer, à 30 min de la gare TGV d'Auray.

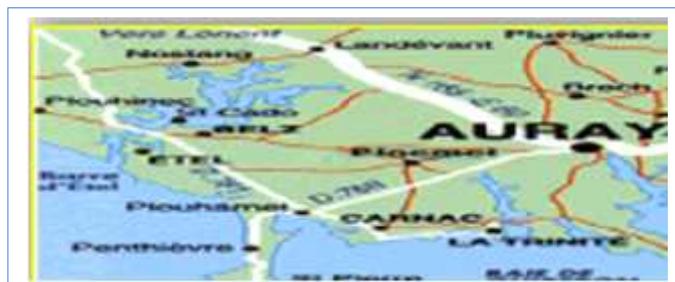


Fig5 source www.sofitel-Quibron-thalassa.com

Étude des espaces intérieurs :

4. Composition du projet :

Le complexe est organisé en blocs ; il est composé de deux hôtels directement reliés : Le **Sofitel Thalassa** nouvellement rénové et le **Sofitel Diététique**. L'Hôtel **IBIS** se situe à 200 m. Les hôtels et les soins sont reliés par une galerie (conception éclatée).



Fig6 :source www.sofitel-Quibron-thalassa.com L'aspect architectural du projet

Hôtel Thalasso Quiberon**** :

L'hôtel dispose de 133 chambres, sur mer et sur jardin, dont 15 suites et 2 appartements avec terrasses privées.

Les chambres allient fraîcheur contemporaine et inspiration du bord de mer. La vue est superbe avec Belle-Île à l'horizon.

L'institut de thalasso est réservé uniquement aux soins dits humides avec grande piscine d'eau de mer, solarium, hammam, sauna, gym. Pour les activités extérieures, il y a le jogging, le tennis et le vélo.

Hôtel Sofitel Diététique**** :

Véritable temple de la minceur, le Sofitel Diététique est unique en son genre, on y vient essentiellement pour maigrir et mincir.

L'hôtel dispose de 78 chambres (dont 2 appartements avec terrasse), offrant une vue exceptionnelle sur la mer.

Les deux hôtels Sofitel sont reliés au centre de thalassothérapie



Fig7 :source www.sofitel-Quibron-thalassa.com

5. Principe de conception du bloc thermal :

Le bloc thermal est un volume horizontal à un seul niveau. Il est très ouvert sur l'extérieur (côte sud), et fermé de l'autre côté pour répondre aux exigences techniques (côté nord).

Il regroupe toutes les activités d'un bloc thermal, chaque zone ayant une relation visuelle avec l'autre dans le but de créer une atmosphère douce et naturelle.

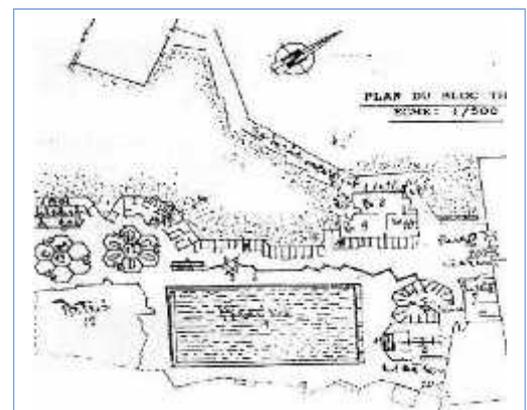
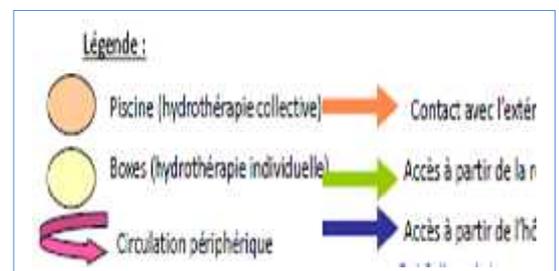
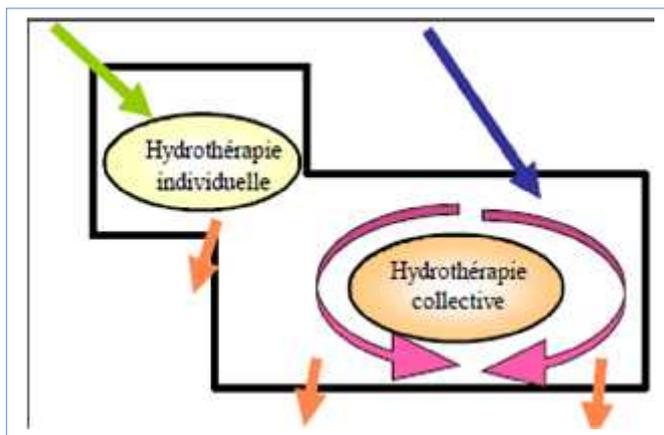


Fig8 : croqué de bloc thermal source www.sofitel-Quibron-thalassa.com



6. Accessibilité :

On accède au bloc thermal soit par l'hôtel, soit par l'autoroute.

•On remarque deux parties :

I)La piscine, avec ses locaux de rechange, est réservée à hydrothérapie collective.

II)La partie réservée à hydrothérapie individuelle.

N.B. La circulation périphérique se fait autour de la piscine.



Fig9 :source Google map L'accessibilité au centre

Synthèse :

À travers l'analyse de cet exemple, on peut tirer les avantages et les inconvénients :

Points positifs :

- Choix des volumes éclatés et allongés justifié et bien exploité.
- Isolement du bloc soins des autres blocs (administration et hébergement)
- Hiérarchie des espaces en passant du public au privé par des espaces tampons, parcours équilibré pour les curistes : parking, hôtel, bloc thermal.
- Emplacement du parking dans la périphérie pour éviter les problèmes acoustiques et aussi pour dégager le centre.
- Problèmes techniques bien étudiés.
- Facilité d'accès entre les différents espaces de soins

Points négatifs :

- Hébergement très éloigné du bloc des soins ; circuit fatigant pour le curiste.
- Inexistence totale de soins dits secs (thermothérapie, mécanothérapie, gymnastique, électrothérapie.
- Absence de verdure à l'intérieur et à l'extérieur du centre



Vue de l'intérieur de la piscine Vue de l'intérieur de la piscine Vue d'un coin dans la piscine Vue de l'intérieur d'une chambre double

Fig10 Source www.sofitel-Quibron-thalassa.com

Le centre « **Quiberon** » possède une capacité d'accueil de 500 curistes par jour, capacité la plus élevée de tous les centres en France.

Ce centre vient renforcer l'identité de la thalassothérapie dont l'originalité est de conjuguer la forme et la détente, la thalasso et les loisirs.

Synthèse des exemples :

À travers les exemples analysés, un ensemble de critères doivent être retenus pour la partie conceptuelle du projet ; à savoir :

A .Une proximité immédiate de la mer pour des raisons techniques.

B. Le centre doit être implanté dans un endroit calme, éloigné de toute pollution, avec le souci d'hygiène et de sécurité.

C. Le programme du centre est composé d'un ensemble d'unités spatiales :

- Les soins.
- L'hébergement.
- La détente et les loisirs.
- La gestion et les services.
- La séparation entre les unités citées ci-dessus ne doit pas empêcher les liaisons fonctionnelles (confort des curistes internes, externes ou visiteurs).
- Une hiérarchie fonctionnelle doit être assurée selon un ordre précis. Le passage de l'espace public à l'espace privé doit se faire par l'intermédiaire d'espaces tampons.
- Des espaces verts pour l'animation à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur du projet.
- L'intégration des activités de loisir, de restauration et de commerce (boutiques) dans le projet, dans le but d'animer et de rendre le centre plus rentable d'autre part.



Fig11 Vue de l'extérieur de thalasso
Source www.sofitel-Quibron-thalassa.com



Fig12 :L'aspect architectural du projet
Source www.sofitel-Quibron-thalassa.com



Fig13 :Vue de l'extérieur de thalasso salle de réunion Source
www.sofitel-Quibron-thalassa.com

IV-Tipaza:

IV .1/Présentation de la ville de Tipaza

IV.1.1. Sur le plan géographique :

Une ville du territoire algérien qui se situe à Environ 70km d'Alger et de 60km de Blida.

Érigée chef lieu de la wilaya en 1985.

A l'échelle territorial

- Au nord: la mer méditerranée. - l'est : la wilaya d'Alger.
- A l'ouest: la wilaya de Chlef - Au sud: la wilaya de Blida et Ain Defla.

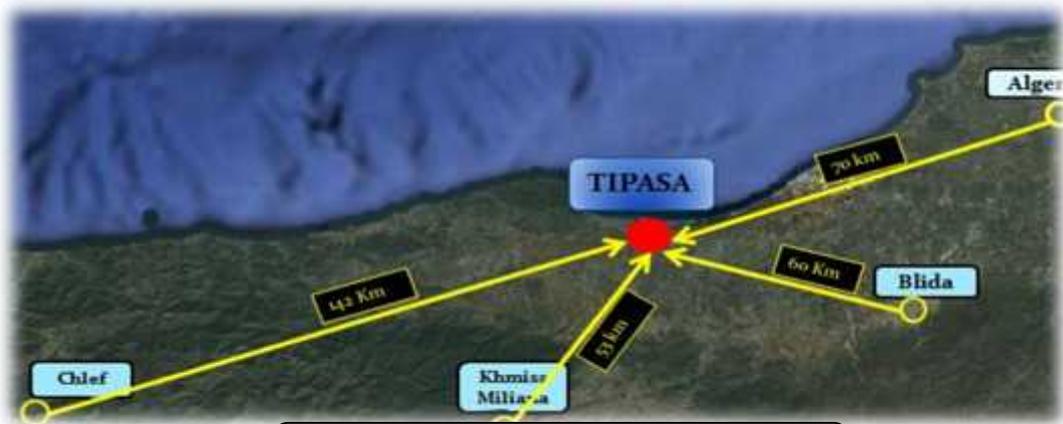


Fig. 1 : Carte de Situation locale de Tipaza.
Elaborée par notre groupe

IV.1.1.2. Situation locale :

Est située:

- la mer Méditerranée au Nord de la ville de Tipaza.
- la commune de Hadjout au sud de la ville de Tipaza
- la commune d'Ain Tagourait à l'Est de la ville de Tipaza.
- et à 28km de Cherchell a l'Ouest de la ville de Tipaza.



Fig. 2 : Carte de Situation locale de Tipaza.
Elaborée par notre groupe

IV.1.1.3. Accessibilité

- RN11 Accessibilité à partir d'Alger (axe bidirectionnel).
- CW109 Accessibilité à partir de Cherchell.
- Accessibilité à partir de Nador .
- CW106 Accessibilité à partir de Sidi Rachad.
- Voie express



Fig. 3 : Carte d'Accessibilité de Tipaza Elaborée par notre groupe

En plus de ce réseau, la commune dispose d'un réseau interne composé de chemins communaux, de pistes rurales et agricoles qui jouent le rôle de desserte aux différents groupes d'habitations.

IV.1.1.4-Délimitation de la ville

La Ville de TIPASA est limitée par:

- La mer méditerranée au Nord.
- Les complexes européens touristiques (le C.E.T et la Corne d'Or) et les terrains agricoles à l'Est.
- Les terrains agricoles au Sud.
- Le complexe touristique Matares, le mont Chenoua et les terrains agricoles à l'Ouest.



Fig. 4: Le périmètre urbain de la ville de Tipasa
Elaborée par notre groupe

IV.1.1.5- Mobilité :

La RN11 est la seule desserte de l'est à l'ouest de la ville, pour accéder aux différents quartiers il faudra d'abords passé par la route nationale pour ensuite rejoindre les différents accès. La mobilité est donc médiocre pour cette ville du littoral, on aura donc le problème de circulation surtout en saison estivale et d'autre problème tel que le stationnement.



Fig. 5 : carte de mobilité de la ville de Tipaza
Elaborée par notre groupe

	Vois principale	
	Vois parallèle	
		vois transversale

IV.1.2. Sur plan naturel : Parmi les éléments climatologiques de la ville de Tipasa :

IV.1.2.1. Les vents dominants :

La Ville de Tipaza est touchée par les vents dominants du Nord-Ouest en hiver et du Nord-Est en été ; les vents du Sud ou Sirocco sont doux. Vu que la Ville est naturellement protégée du vent par le mont Chenoua à l'Ouest, le problème des vents ne se pose pas.



Figure5:Les Vents Dominants

IV.1.2.2. L'humidité :

Elle atteint à Tipasa le seuil de 90% et descend jusqu'à 40% soit une moyenne de 65%.

IV.1.2.3. Relief :

Les pentes suivent une déclivité de 0% à 25% avec un relief de montagne au niveau de Chenoua, qui s'élève à plus de 900m d'altitude au-dessus de la mer.

-Une zone basse en cuvette dans la Vallée du Nador et une zone de plateau et de contreforts du sahel à l'Est, la cote dessine une bande littorale à corniche dominant la mer.

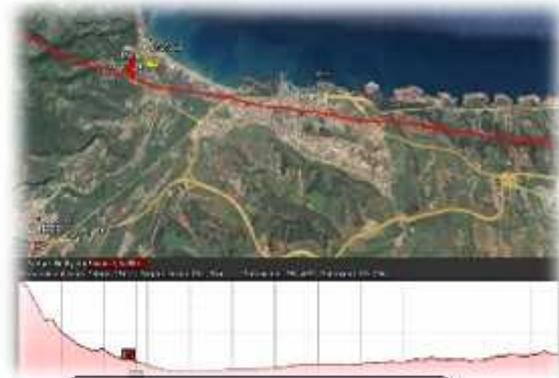


Fig. 6 Coupe topographique
Elaborée par notre groupe

IV.1.2.4. Les risques naturels :

a. L'érosion :

Le mont Chenoua semble peu touché par le phénomène d'érosion, surtout dans ses formes les plus apparentes comme les griffes et ravines vives.

b. La pollution marine :

Elle est due à l'évacuation des eaux usées urbaines ou industrielles avec des conséquences directes sur les eaux superficielles et souterraines.

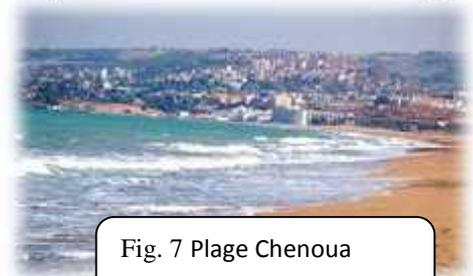


Fig. 7 Plage Chenoua
Source:www.google.com

c. L'air saline :

La dégradation du patrimoine historique : (Sites Archéologiques), ainsi que les complexes touristiques.

d. Sismicité :

d. Sismicité :

La Ville de Tipasa est classée dans la zone III, elle a connue

beaucoup de tremblements de terres ; le séisme du mont Chenoua 1989, a 1990 de la région de Tipasa.



Fig. 8 Pollution Marine
Source:www.google.com

IV.1.3. Sur le plan économique :

a. L'agriculture :

Tipasa est une Ville à vocation agricole, car l'origine de sa création est étroitement liée à l'agriculture. La superficie relative des plaines ($\approx 36\%$) ainsi que celle des collines et des piémonts ($\approx 34\%$) donnent à ce secteur une place particulièrement importante dans l'économie de la Ville.



Fig. 9 Terrain agricole
Source:www.google.com

b. Le tourisme :

La Ville de Tipasa a une côte qui s'étend sur près de 34 KM est qui est ouverte à la baignade.

En plus des nombreuses baies, criques et autres falaises qui attirent les touristes, surtout en été. Elle jouit aussi de beaucoup d'autres atouts (forêts, ruines, villages pittoresques et bien d'autres richesses). Elle a une très grande capacité d'accueil en période estivale.

Les installations touristiques et leurs capacités d'accueils :

La réalisation des projets touristiques, le complexe Matares qui a été réalisé en 1971 par l'architecte POUILLON est destiné pour le tourisme international, le CET, le grand bleu, la Corne d'Or. Ces complexes ont été placés à l'extérieur de la Ville, car à cette époque le président ne voulait pas que la population autochtone ait un contact avec les touristes étrangers.

C.E.T :

Il est situé à l'entrée de la Ville coté Est, il s'étend sur une surface foncière de **36 Ha**. Il a une capacité d'accueil de 355 bungalows et 3 villas.



Fig. 10 Complexe C.E.T
Source:www.google.com

CORNE D'OR :

Le complexe s'étale sur une superficie de **36 Ha**, actuellement corne d'or est détachée du CET.



Fig. 11 Complexe Corne D'OR
Source:www.google.com

MATARES :

Il a été créé en 1971, il a une surface foncière de **8,8 Ha**. Il a pour activités : l'hôtellerie, le tourisme et le loisir, Il est composée :

Hôtel résidence : - 325 chambres - 42 appartements **Hôtel de la baie** :- 100 chambres-34 Villas -30 Studios **Restaurants** :-Bar de la baie -Terrasse pour barbecue.

Centre de repos familial : 52 villas, magasins s'étalant sur 5,2 Ha



Fig. 12 Complexe MATARES
Source:www.google.com

c. La pêche:

Le port de Tipasa constitue un élément historique et culturel très important pour la Ville et la région environnante. Il est délimité par une jetée principale, une jetée secondaire, un quai et un bassin de pêche.



Fig. 13 : Le port de la ville de Tipaza. Source:www.google.com

- ❖ Manque d'endroits attractifs qui peuvent attirer les gens tout au long de l'année, Malgré l'existence d'une articulation entre la ville et la mer, le port manque d'un traitement et un aménagement qui lui permettent une animation lors de la période estivale.

d. L'artisanat:

C'est une activité qui a perdu de sa valeur avec le temps. Elle est devenue une activité commerciale embryonnaire, avec un manque d'espaces de ventes et d'expositions des produits.



Fig. 14: L'artisanat: Source:www.google.com

- ❖ Les activités humaines tel que la pêche maritime et l'agriculture et sur tout l'artisanat sont entrain de disparaître ou substituées par d'autre activités (le commerce et l'industrie).
- ❖ la ville recèle un patrimoine découvert et enfoui d'une valeur importante lui conférant un intérêt historique et culturel international.

IV.1.4. Sur le plan social :

La Ville de Tipasa a connu une évolution démographique importante, sa population est passée de 7079 habitants en 1987 à 14320 habitants au dernier recensement en 2006. Le taux d'accroissement annuel moyen est de 5%. La population est caractérisée par un comportement accueillant.

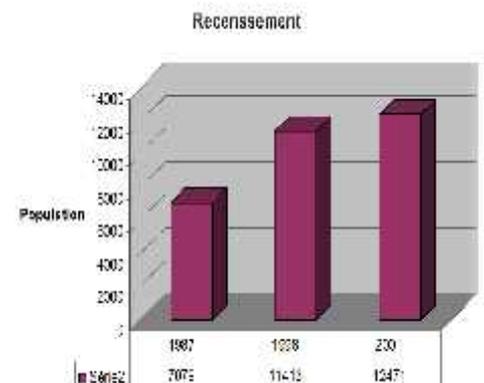


Fig 15: Les statistiques démographiques Source: Elaborée par notre groupe

IV.1.5. Sur le plan architectural et urbanistique :

La région de Tipasa, tout comme l'ensemble du pays, a connu plusieurs civilisations. Chacune a marqué l'évolution Urbaine et Architecturale de la Ville. C'est ce qui est à l'origine des différents tissus qui composent la Ville actuellement : près-colonial, colonial et post colonial. Et le fait qu'il y ait une rupture entre ce différent tissu nous a poussés à faire une lecture diachronique de la Ville de Tipasa, qui a pour objectif : la compréhension de l'organisation Urbaine et Architecturale et l'évolution de celles-ci dans son contexte hospitalier et communicant.

III.1.5.1-Période phénicienne:

La ville de Tipaza a été créée par les phéniciens comme la plus part des villes littorales méditerranéennes,

Pour la construction d'un port primitif au niveau des 2 ilots.

Établissement d'un comptoir commercial pour les échanges.

- Avec la présence des conditions naturelles (terres Agricoles, sources d'eau et le mont de Chenoua qui protège la ville du vent durant l'année).



Fig. 16 Période Phénicienne. Elaborée par notre groupe

IV.1.5.2.Période romaine :

En 46 avant J.-C. construction de la ville primitive, les romains se sont établis sur le Comptoir phénicien.

- édification d'une enceinte structurée par deux axes crado-decumanus, autour s'articulent les édifices publics.

- franchissement des limites et édification de nouveaux quartiers avec un nouveau rempart de 3 Portes permettant la communication avec : Cherchell, Alger et les plaines avoisinantes.

- **Orientation des constructions implantées d'une façon dégagée sur la mer pour les deux axes.**



Fig. 17 Carte présente les deux axes crado-decumanus
Elaborée par notre groupe



Fig. 18 Les deux ilots Romains
Elaborée par notre groupe



Fig.19 Vue vers la mer depuis les portes romaines.
www.tipaza-info.dz

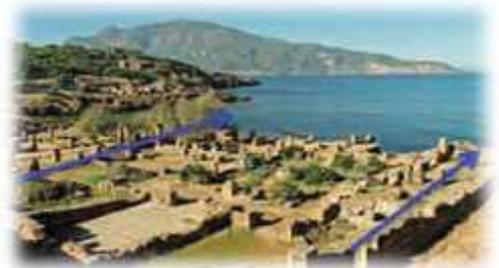


Fig. 20 Le tracé de la ville romaine orientée vers la mer.
Source: www.tipaza-info.dz

Matériaux de construction :



Fig. 21 :Pierre
Locale www.tipaza-info.dz



Fig. 22 Tuile romaine
Source:www.tipaza-info.dz



Fig. 23 Utilisation des fontaines
et de la végétation
Source:www.tipaza-info.dz

IV.1.5.3. Période coloniale :

- les français quand ils sont arrivés se sont installés en mitoyenneté avec les sites archéologiques le tracé de la ville a été fait par rapport a la mer.



Fig. 24 Période Coloniale Elaborée par notre groupe

- De 1854 a 1861 : naissance de village agricole (projet de demonchy).

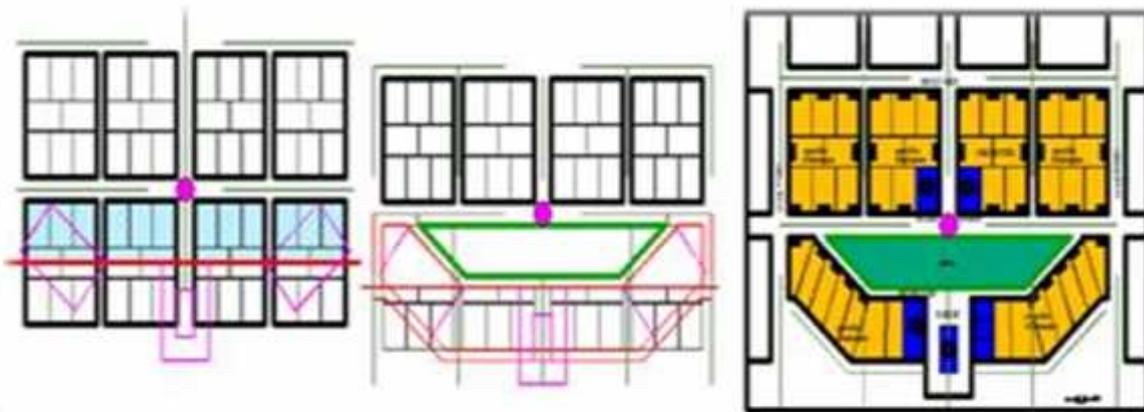


Fig. 25 Développement du noyau Demonchy Elaborée par notre groupe

- En 1861 : une croissance urbaine vers le nord-ouest par la construction de l'ilot industrielle.



Fig. 26 L'église source Mémoire fin d'étude

- En 1886 : Tipasa devient une commune cette mutation se caractérise par de nouvelles constructions et des édifices publics.



Fig. 27 A.P.C de Tipaza prise par notre groupe

- En 1948 : l'aménagement d'un nouvel îlot du noyau qui marque une 2eme extension urbaine vers l'est ,et même une continuité de l'axe nord sud qui assure une nouvelle extension vers le sud (Bourgard).



Fig. 28 L'îlot Industriel. A Tipaza. Prise par notre groupe

A. Développement du noyau demonchy:

La superficie de ce noyau est environ 9.8 h en 5 îlots de dimension (106*79.88) dont chacun dispose de 8 parcelles de surface égale 1100m² sur lesquels l'entreprise DEMONCHY avait la charge de construire 44 maisons avec une école, mairie, église et une maison des sœurs qui longe l'axe de croissance (n-s) autour d'une place .

- Voie principale
- Voie secondaire
- Voie tertiaire



Fig. 29 Elaborer par notre groupe



Fig. 30 Carte présente Le développement parallèlement a la mer avec des percées visuelles. Elaborée par notre groupe

B. Présentation des traces urbaines :

Trame régulière avec un développement de Voirie bien précis et réfléchi.



Fig. 31 Le bâti se caractérisait par l'alignement à la rue face a la mer. Elaborée par notre groupe

- **En 1959** : le mode de croissance change car il prend direction sud avec la création de la cité Oued merzoug et la cité Hlm. L'extension alors commence à se développer dans cette période vers le Sud cette rupture s'explique par l'hypothèse, qu'on ait choisi le lieu le plus favorable par sa position au sommet qui permet de dominer la mer.



Figure 32: Carte Tipaza période coloniale 3-Extension oued Merzoug

IV.1.4- Époque post coloniale:

Après l'indépendance, Tipaza a longtemps été ignorée par le programme de développement national, jusqu'au années 80 où elle a connu un essor appréciable à l'exception de quelques projets qui ont été initié pour répondre à une urgence.

Permanences: le tracé colonial ainsi que les sites archéologiques

Faits historiques : les parcs archéologiques furent classés au patrimoine universel des monuments historiques en 1983.

Transformations

La mosquée édifice sur la place des martyrs (substituée à l'église).

Extension de la ville vers l'Ouest (périphérie moderne).

Franchissement des barrières, bornes et limites de croissance de la ville.

1 er fait urbain :

1962-1984

- développement irrégulier (politique d'urgence) durant cette période, Tipaza a connu deux formes d'extensions :

-une densification des îlots (à l'intérieur du village ancien).

-une implantation des équipements et logements nécessitant une superficie importante dans l'espace tampon(entre le centre ancien et la cité Oued Merzoug), ainsi que sur la partie Est et Ouest, cette réalisation a été édiflée progressivement.

1982 : le parc archéologique de Tipaza fut classé patrimoine mondial, de ce fait tous les projets entamés à l'intérieur furent arrêtés

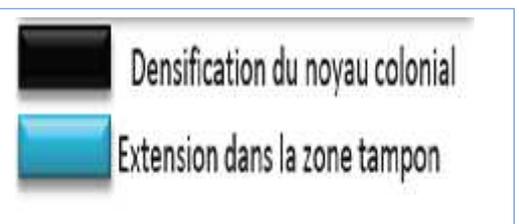


Figure33: Carte Période 1 carte Tipaza musée

2ème fait urbain :

1984- jusqu'à nos jours :

- développement régulier Tipaza a été promue chef-lieu de wilaya en 1984 et a subi un remodelage en matière d'urbanisme, elle a été dotée d'un important programme de logements, d'équipements et d'infrastructures.

L'extension de la ville s'est faite au détriment des terres agricoles situées à l'Est et au Sud du chef-lieu.

Deux pôles importants sont prévus :

* Pôle d'équipements à l'Est au niveau du POS AU1.

*Pôle multifonctionnel où un programme de logements et d'équipements de grande importance est projeté sur le site du POS ,AU2.



Figure 34: Carte Période 2 Tipaza musée

IV.1.5 /synthèse:

La croissance de Tipaza a été influencée par plusieurs phénomènes ; le premier est en rapport avec le site antique et archéologique qui appartient au domaine de la conservation de l'histoire. Le second aspect a trait à la géomorphologie du site et surtout à la présence d'Oued Merzoug, véritable barrière infranchissable.

Enfin, le phénomène de développement de pôle hors périmètre qui au fil du temps devient incohérent avec l'ancien noyau.



Figure 35 : Carte des permanences source musée tinaza

	Permanence morphologique		Permanence physique		phénicienne
	Permanence Parcelaire coloniale		Extension post-indépendance		romaine
	Permanence historico-culturelle		Permanence naturelle		coloniale

IV.2.Constat:

Malgré les potentialités naturelles (plages, mont de Chenoua, parcs archéologiques) nous constatons un nombre insuffisant de touristes par rapport à ces potentialités, c'est-à-dire la fonction touristique est exploitée de manière non judicieuse.

1-Sur le Plan Urbanistique et Architectural:

- **Manque d'articulation entre les différents tissus** (différentes civilisation), a engendré une rupture urbaine et fonctionnelle entre les différentes entités (romaines, coloniale et actuelle), tous ça justifie le délaissement relatif du front de mer.



Front de mer:

- Délaissement du front de mer.
- Absence d'articulation entre la ville et les complexes touristiques.
- La route nationale constitue un obstacle entre la ville et son front de mer



Fig. 36. La carte de front de mer de Tipaza.
Elaborée par notre groupe

• **Centralité :**

• **Déséquilibre et manque d'articulation entre les entités:**

Absence de centralité, la partie centrale est moins animée que les nouvelles extensions



Fig 37 schéma contribution personnelle

• **Logique viaire et accessibilité:**

La hiérarchie des voies accentue le déséquilibre vers le Nord, les deux seuls accès de la ville limitent considérablement le flux et engendrent un encombrement en période estivale, de plus les transports en commun desservent mal les différentes parties de la ville.



• **Répartition des équipements:**

La carte des équipements démontre une inégalité dans la répartition des structures fonctionnelles à travers la ville, aussi l'absence d'équipements d'accompagnement et manque d'attractivité dans la zone tampon et cité Oued Merzoug



Fig 38,39 schéma contribution personnelle

• **Le tissu colonial:**

- Dégradation du bâtis colonial et manque de rénovation et de restauration.

• **Les nouvelles extensions:**

-Manque d'articulation entre les nouvelles extensions et le front de mer et l'ensemble de la ville.

-Les nouvelles extensions sont faites d'une manière ne répondant pas aux particularités des villes littorales :

- ✓ l'utilisation agressive des terrains agricoles
- ✓ une trame irrégulière (ses percées urbaines ne sont pas orientées vers la mer).



Fig. 40: Les Nouvelles extensions sur le coté OUEST de Tipaza. Prise par notre groupe

2-Sur le plan Naturel et Historique:

- faible mise en valeur des potentialités importantes de la ville

Les potentialités historiques:

Ou on peut citer les deux parcs archéologiques par:

- manque de visibilité rendant l'accessibilité difficile.
- Absence d'informations/guides.
- Absence de parcours piétons menant aux principaux vestiges.



Fig. 41 Absence de parcours piétons menant aux principaux vestiges www.cityzeum.com



Fig. 42 Absence d'information/guides Source: www.cityzeum.com



Fig. 43 Accessibilité réduite et accès non marqué des sites archéologiques www.cityzeum.com

• La Forêt:

- La ville jouit de quelques forêts totalement délaissées et d'un parc familial **qui manque de commodités.**



Fig. 44 La Forêt E.S.T de Tipaza Source : www.cityzeum.com

3-Sur le plan Economique:

- Les potentialités touristiques:

L'existence des infrastructures touristiques (Matares ; CET ; corne d'or et le grand bleu) avec une capacité d'accueil limitée qui ne répond pas à tous les besoins de visiteurs (une catégorie spéciale, tourisme de masse), donc on peut dire que la ville de Tipasa ne peut offrir l'image d'une ville tout à fait touristique.



Fig. 45 Corne d'or Source: www.flickr.com



Fig. 46 Complexe Matares Source: www.flickr.com



Fig. 47 Complexe C.E.T Source: www.flickr.com

- **Les limites avec les terrains agricoles:**

- les terres agricoles avec leurs limites constituent un obstacle contre la croissance des Villes.
- Elles ont cédé à différents aménagements du PDAU qui témoignent de la contradiction des autorités entre le désir de protéger la vocation agricole de la Ville et le besoin croissant de s'étendre.



Fig. 48 Carte d'limites avec les terrains agricoles
Source: Elaborée par notre groupe

- **L'artisanat:**

Nous constatons une activité artisanale à l'état embryonnaire, trop peu productive pour prétendre contribuer à l'économie locale.

-mauvaises conditions de travail.

-activité concentrée dans deux ruelles pour suivre le flux des visiteurs.

-une maison d'artisanat mal gérée.



Fig. 49 Locaux d'artisanat a Tipaza

Elaborée par notre groupe



Fig. 50 Locaux d'artisanat a Tipaza

Elaborée par notre groupe

4-Sur le plan réglementaire :



Figure51 : Construction sur la falaise qui ne respecte pas le PAC



Figure52 : Habitat établi dans les parcs archéologiques malgré les restrictions du Plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de la zone de protection de Tipasa (PPMVSA).

- **On aura 4 situations majeures:**
 - 1/ **Front de mer:**
 - 2/ **Partie coloniale**
 - 3/ **Les nouvelles extensions (Développement sud)**
 - 4 / **les limites avec les terres agricoles**



Fig. 53: Elaborée par notre groupe

Conclusion :

Aujourd'hui le littoral est un territoire exceptionnel .Il faut donc savoir comment y faire vivre ensemble des populations différentes, pour répondre aux besoins des habitants, en y développant une économie qui soit créatrice d'emplois , en d'autres termes, comment faire pour que ces lieux de vie puissent continuer à fonctionner dans une dynamique sociale?

En résumant les trois chapitres précédents, Le projet architectural est une œuvre et comme toute œuvre d'art il est soumis à des critiques dans le contexte, ou, d'un autre côté totalement opposé comme le fonctionnement, la structure ...etc. Mais qu'elles que soient ces critiques, bonnes ou mauvaises, c'est à l'architecte d'argumenter son projet et de se remettre en question là où il le faut, ce qui le rend sujet à des améliorations et vérifications.